

Prison centrale de Bukavu : les dessous des cartes d'une évasion préparée

PAGE 3

N° 7083 du mercredi 2 août 2017

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Réagissant à la marche du 31 juillet 2017

Katumbi salue la bravoure du peuple congolais

P. 2



À HAUTE VOIX

Deux poids, deux mesures

LE POTENTIEL

La rue a encore fait parler d'elle. En mal. En effet, les organisations de la Société civile et les mouvements citoyens avaient prévu d'organiser, le lundi 31 juillet, des manifestations pacifiques dans (Suite à la page 2)

Imbroglie à l'ISC : la cérémonie de collation des grades académiques ajournée !

PAGE 8

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

Sommaire

Politique

Course à la présidentielle 2017: un minier se lance dans la bataille

PAGE 5

Économie

Probable révision du prix du carburant à la pompe : une fausse alerte

PAGE 6

Provinces

Lutte contre la fraude aux frontières : les leçons de la mission du Kongo Central

PAGE 9

Nation

Fonction publique : vers la mise à la retraite honoraire du contingent éligible

PAGE 11

Dernière heure

Marche de la Lucha : soutien unanime de toutes les forces du changement

PAGE 16

À haute voix**Deux poids, deux mesures**

(Suite de la page 1)

quelques grandes agglomérations du pays, notamment Kinshasa, Bukavu et Lubumbashi pour réclamer la tenue d'élections cette année.

Leur péché, c'est qu'ils devraient emprunter la rue afin de déposer leur mémorandum à la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Comme toujours et avec le même *modus operandi*, plusieurs militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (LUCHA) ont été interpellés et jetés en prison, sans ménages.

Ce qui intrigue dans cette nouvelle vague d'arrestations, c'est ce phénomène nouveau inventé par la majorité au pouvoir, à savoir le « *dédoublement* ». Après avoir dupliqué les partis politiques de l'Opposition, c'est le tour du mouvement citoyen Lutte pour le changement (LUCHA) de se voir appliqué la même ruse : deux Lucha s'affrontent sur le terrain. Les deux n'ont en commun que l'homonymie. La substance y est diamétralement opposée.

La preuve ? Une branche (débauchée) de la Lucha est sortie allégrement dans la rue, le samedi 29 juillet, sans être inquiétée. Les combattants de cette Lucha-là ont fini leurs manifestations publiques dans des débits de boissons. Par contre, la seconde Lucha – la vraie – a fini sa manifestation du lundi 31 juillet dans les geôles.

En un mot comme en mille, de telles pratiques dégradantes constituent un véritable recul pour la démocratie congolaise. La restriction de l'espace démocratique ne fait pas grandir une nation. Au contraire. On se demande, finalement, que gagne la nation à travers ces actes ignobles qui ne font que ternir son image.

Quel que soit le bout par lequel on peut le prendre, un tel traitement, mis en balance, s'appelle « deux poids, deux mesures ».

Réagissant à la marche du 31 juillet 2017**Katumbi salue la bravoure du peuple congolais**

Forcé à l'exil pour s'être déclaré candidat à la présidentielle, Moïse Katumbi reste de cœur avec ses compatriotes dans le combat pour l'alternance démocratique au sommet de l'Etat. Depuis Bruxelles, il a félicité le courage dont a fait preuve le peuple congolais à travers la Lucha et d'autres mouvements citoyens en réclamant lundi dans la rue la tenue d'élections fin 2017, conformément à l'Accord du 31 décembre 2016. L'homme estime que l'heure est venue de contraindre le pouvoir à se plier à la volonté populaire.

LE POTENTIEL

Les manifestations prévues le 31 juillet 2017 par les jeunes de la Lucha et d'autres mouvements citoyens ont été, sans surprise, réprimées par la police. Le contraire aurait d'ailleurs étonné. De Goma jusqu'à Kinshasa, des jeunes ont manifesté dans la passivité la plus totale pour faire valoir leur droit, réclamant du pouvoir la tenue d'élections dans les termes convenus dans l'Accord politique du 31 décembre 2016, négocié sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco).

Malgré des arrestations qui s'en sont suivies, les jeunes de la Lucha ont réussi à faire passer leur message. Seule la lutte libre, ont-ils scandé dans toutes les villes de la RDC où des jeunes ont pris d'assaut la rue pour faire entendre leur voix. Sans doute, le pouvoir l'a perçu de la plus

belle des manières. Si l'impressionnant dispositif policier déployé à l'occasion a réussi à étouffer cette marche, il a contribué, en même temps, à attirer l'attention de l'opinion nationale et internationale.

De son lieu d'exil en Europe, Moïse Katumbi, candidat déclaré à la prochaine présidentielle, s'en est d'ailleurs félicité. Il est convaincu que la peur a changé de camp. « *Ces milliers de compatriotes ont bravé la peur. Ils ont subi les gaz lacrymogènes, les tirs à balles réelles, les arrestations arbitraires de la police. Je tiens à féliciter ces défenseurs de la démocratie pour leur courage et leur engagement. Ils nous montrent l'exemple. Ce sont des Congolais debout* », a-t-il déclaré dans un message daté du 1^{er} août 2017.

Face aux attitudes « *criminelles* » du pouvoir qui a eu « *recours aux armes face à des manifestants pacifiques* »,

Moïse Katumbi croit en la capacité du peuple congolais à se libérer. « *Policiers, militaires, faites attention* », lance-t-il aux forces de l'ordre, apparemment instrumentalisés par un pouvoir aux abois. « *Vous êtes responsables de vos actes. Vous serez jugés individuellement pour avoir suivi les ordres illégaux de vos supérieurs* », leur a-t-il rappelé.

Il a néanmoins pris le temps de conscientiser la police. « *Au-delà de la justice qui sanctionnera les crimes, n'oubliez jamais que ce sont vos frères qui marchent pacifiquement. Ils réclament un droit légitime qui vous concerne aussi* ». Parallèlement, Moïse Katumbi a jeté des fleurs aux forces armées qui « *ont refusé ces dérives et ont fait leur travail en encadrant avec professionnalisme ces manifestants pacifiques* ».

Sans désespérer, Moïse Katumbi annonce que « *dans les prochaines semaines, d'autres manifestations vont suivre* », s'appuyant sur une des dispositions de la Constitution qui reconnaît « *le droit de manifester* ». En même temps, il prévient : « *Toute autorité qui s'y oppose se met hors-la-loi* ».

LE GOUVERNEMENT SE DÉDOUANE, MAIS...

Aussi appelle-t-il « *au respect de ce droit constitutionnel par le pouvoir de Kinshasa, et à la raison de nos forces armées* ». Sa détermination et sa foi en l'alternance démocratique ne sont pas ébranlées. « *Demain, annonce-t-il, face aux aspirations démocratiques légitimes* ».

Réaction de Me Kapiamba à l'arrestation des manifestants à Lubumbashi

Le seul reproche que la police du pouvoir en place lui fait est d'avoir participé à une marche pacifique à Lubumbashi pour déposer à la CENI le mémorandum réclamant la publication du calendrier électoral. Donc, ce pouvoir voudrait imposer aux congolais d'admettre que l'exercice d'une liberté individuelle est constitutif d'infraction ! Nous devons vraiment prendre conscience du danger sérieux qu'encourt notre pays actuellement, qui est de retomber dans les travers d'un régime totalitaire du genre mobutiste de triste mémoire. Les signes précurseurs sont là.

Nous devons tous condamner publiquement ce régime et exiger, comme nous l'avons dit par téléphone aux Procureur Général et Procureur de la République de Lubumbashi, la libération sans condition du défenseur des droits de l'homme Me Timothée Mbuya et tous les manifestants encore détenus à la prison de la Kasapa de Lubumbashi.

Nous avons prévenu aux deux autorités judiciaires précitées qu'ils ont directement engagé leur responsabilité individuelle dans cette arrestation arbitraire en déférant aux ordres manifestement illégaux des responsables de services de sécurité qui ont fait arrêter les manifestants à Lubumbashi en les envoyant en prison sans charge légale. Que tôt ou tard, le peuple congolais leur demandera de comptes pour leurs actes.

ME GEORGES KAPIAMBA**Déclaration à la suite de la journée de mobilisation du 31 juillet 2017**

Bruxelles, le 1^{er} août 2017
Ces milliers de Congolais ont répondu à l'initiative de la Lucha et à nos appels en marchant pacifiquement pour réclamer d'ici à décembre 2017 la tenue d'élections libres, démocratiques, inclusives et transparentes conformément à la Constitution et aux dispositions de l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Ces milliers de compatriotes ont bravé la peur. Ils ont subi les gaz lacrymogènes, les tirs à balles réelles, les arrestations arbitraires de la police. Je tiens à féliciter ces défenseurs de la démocratie pour leur courage et leur engagement. Ils nous montrent l'exemple. Ce sont des Congolais debout.

En ayant recours aux armes face à des manifestants pacifiques, le pouvoir de Kinshasa continue d'adopter une attitude criminelle. Je condamne avec la plus grande fermeté les policiers qui ont exécuté ces ordres, qui ont fait usage d'armes à feu et ont procédé aux dizaines d'arrestations. Policiers, militaires, faites attention. Vous êtes responsables de vos actes. Vous serez jugés individuellement pour avoir suivi les ordres illégaux de vos supérieurs. Au-delà de la justice qui sanctionnera les crimes, n'oubliez jamais que ce sont vos frères qui marchent pacifiquement. Ils réclament un droit légitime qui vous concerne aussi.

A l'opposé, je félicite nos forces armées qui ont refusé ces dérives et ont fait leur travail en encadrant avec professionnalisme ces manifestations pacifiques.

Dans les prochaines semaines, d'autres manifestations vont suivre. Je rappelle que le droit de manifester est inscrit dans notre Constitution. Toute autorité qui s'y oppose se met hors-la-loi. J'appelle donc au respect de ce droit constitutionnel par le pouvoir de Kinshasa, et à la raison de nos forces armées. Demain, face aux aspirations démocratiques, légitimes et pacifiques, nul ne doit verser le sang des innocents. La RD Congo doit vivre des élections libres, démocratiques, inclusives et transparentes. Nul ne peut lui confisquer ce droit.

Moïse Katumbi Chapwe

Prison centrale de Bukavu : les dessous des cartes d'une évasion préparée

La Monusco a alerté les responsables de la sécurité de la prison centrale de Bukavu, mais des mesures conséquentes n'ont pas été prises pour empêcher les évasions.

LE POTENTIEL

À l'allure où se reproduisent les attaques de prisons, suivies des évasions des prisonniers, si l'on n'y prend garde, toutes les maisons carcérales de la République démocratique du Congo risquent d'être touchées avant la fin de cette année 2017.

La toute récente de ces attaques a eu lieu le vendredi 28 juillet à la prison centrale de Bukavu, dans la province du Sud-Kivu. Le bilan officiel fait état de 20 évadés et d'un mort et plusieurs blessés. Cette énième attaque ressemble à plusieurs autres que le pays a connues jusqu'ici. En pleine journée, une attaque à la grenade crée la panique puis il s'ensuit une évasion des prisonniers. Comme toutes les autres attaques des prisons, celle de Bukavu intrigue aussi.

En effet, selon nos investigations, les casques bleus de la Monusco étaient au courant de l'imminence d'une attaque à la prison centrale de Bukavu. Convaincus des informations à leur possession, des casques bleus de la Monusco se sont rendus à la prison centrale de Bukavu pour alerter les responsables de la sécurité de cette maison carcérale de l'imminence d'une attaque.

C'est dire que les responsables provinciaux de la police et de l'armée étaient au courant de l'attaque qui se préparait contre la prison de Bukavu, mais vraisemblablement, des mesures idoines n'ont pas été prises pour faire échec à ce forfait.



La première attaque suivie d'une évasion spectaculaire de plus de 4 000 prisonniers est celle de la prison centrale de Makala à Kinshasa

En effet, selon une source de la Monusco ayant requis l'anonymat, la veille de l'attaque, il n'y avait que 15 policiers et une vingtaine de militaires qui assuraient la sécurité de la prison de Bukavu. Est-ce suffisant pour assurer la sécurité d'une prison centrale dans le contexte actuel de la RDC ? Est-ce que les forces de sécurité étaient suffisamment armées pour résister face à une éventuelle attaque ? Autant de questions que seuls les services compétents et les spécialistes peuvent y répondre, mais, est-il que l'attaque a eu lieu et des évasions n'ont pas été empêchées.

BIS REPETITA

Depuis le 17 mai 2017, plus d'une dizaine d'évasions se sont déjà produites dans le pays. Kinshasa a

connu quatre « attaques-évasions » à la prison centrale de Makala, au cachot du parquet de Grande instance de Matete, au cachot du commissariat de police de Kalamu et au marché central.

Au Kongo Central, une évasion s'est produite à la prison de Kasangulu. Il y en a eu aussi à Kalemie, dans la province de Tanganyika. Au Nord-Kivu, la prison centrale de Kangbaya a été aussi la cible d'une attaque suivie d'évasion spectaculaire de plus de 935 prisonniers. Dans l'espace Kasai, plusieurs cachots de Commissariats de police ont été vidés par les insurgés de Kamuina Nsapu.

L'OPINION S'INTERROGE

Au total, plus de dix provinces

et davantage de prisons ou cachots du pays ont subi ces attaques. Dans l'opinion publique, deux thèses s'affrontent sur ces évasions. Certains sont d'avis que les prisons congolaises sont vieilles et pas suffisamment protégées par les forces de sécurité. Dès lors, il faut penser à la modernisation de ces prisons et au renforcement de la sécurité. Comment comprendre, par exemple, qu'une prison comme celle de Makala, la plus grande du pays, n'ait même pas une seule caméra de surveillance ?

Une autre opinion estime, par contre, que ces attaques sont une stratégie du régime de favoriser l'insécurité pour repousser aux calendes grecques la tenue d'élections en République démocratique du Congo. Pour preuve, depuis la première attaque suivie d'une évasion spectaculaire de plus de 4 000 prisonniers, celle de la prison centrale de Makala à Kinshasa, des mesures idoines n'ont jamais été prises pour sécuriser les autres centres pénitentiaires du pays ou même les commissariats de police qui sont toujours dotés des cachots. Voilà qui explique la facilité avec laquelle ces évasions s'opèrent.

Plusieurs faits étayent cette thèse. À la prison centrale de Makala, alors que l'attaque a eu lieu avant 3h00 du matin, les renforts de l'armée et de la police se sont pointés plus de trois heures après, soit vers 6h00 du matin. Pourtant, le Commissariat général de la Police nationale congolaise (PNC) et le Camp militaire Kokoïlo sont à moins de 5 minutes du lieu. À Beni, deux semaines avant l'attaque de la prison de Kangbaya, la société civile avait alerté sur l'imminence d'une attaque. Mais rien n'a été fait pour l'en empêcher.

JED s'insurge contre la vague d'arrestations des journalistes en marge des manifestations en RDC

Reporters sans frontières (RSF) et Journaliste en Danger (JED) déplorent la vague d'arrestations de journalistes dans plusieurs villes de la République Démocratique du Congo lors des manifestations (le 31 juillet, alors qu'ils couvraient des rassemblements) organisées à l'initiative des mouvements citoyens.

Lundi 31 juillet, ce sont au moins 13 journalistes qui ont été interpellés, arrêtés, et parfois même agressés, dans différentes grandes villes de la RDC. Tous couvraient les rassemblements populaires de citoyens qui réclament le respect des accords de décembre 2016 et la tenue d'un scrutin présidentiel ainsi que le retrait du président Joseph Kabila. Les rassemblements, interdits par les autorités depuis un an, ont été fortement réprimés par les forces de sécurité, à grand renfort de gaz lacrymogènes,

et selon certaines sources, à balles réelles.

« Journaliste en danger (JED) condamne vivement cette répression policière qui n'a pas épargné les journalistes, alors qu'ils ne faisaient que leur travail. JED demande instamment aux nouveaux chefs de la police récemment nommés de respecter et de faire respecter le travail des journalistes par leurs hommes lors des manifestations politiques ».

Selon nos informations, la plupart de journalistes ont été relâchés, mais la plupart de leurs images ont été effacées.

À Goma, Lei Wera (BBC), Daniel ChubeNgorombi (correspondant de RFI en swahili) et Justin Kabunga (Congo Synthèse) ont été arrêtés en même temps qu'un photographe par la police, pour être relâchés deux heures plus tard. L'appareil photo et le

dictaphone de la correspondante de la BBC ont été temporairement confisqués, et leurs images effacées.

À Bukavu, la journaliste Nino Esther, et le cadreur Christian Safari, qui travaillent pour la chaîne de télévision Canal Futur, de l'opposant Vital Kamerhe, ont été pris à parti par des policiers. Ils ont été violemment interpellés et conduit dans un lieu inconnu, avant d'être relâchés. Les policiers les ont forcés à effacer toutes leurs images.

À Kinshasa, sept journalistes – Vox Congo, Radio Okapi ou encore Chine Nouvelle et Anadolu – ont été interpellés, intimidés et confinés dans la cour d'une école. Ils ont été libérés à la suite de l'intervention du nouveau commissaire provincial de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo Kitenge.

Depuis janvier 2015, et l'adoption par l'Assemblée Nationale d'un

projet de révision de la loi électorale qui permet de reporter la tenue des élections initialement prévues pour novembre 2016, les violences et intimidations contre les journalistes qui tentent de donner une voix aux mécontents se sont multipliées.

Il y a quelques jours, RSF dénonçait avec Journaliste en Danger (JED), l'interdiction faite aux reporters de la presse étrangère, de se déplacer librement dans le pays. Un mois avant, Sonia Rolley l'envoyée spéciale permanente de RFI à Kinshasa se voyait pour sa part refuser le renouvellement de son accréditation.

La situation n'a cessé de se dégrader ces dix dernières années en RDC. La RDC occupe la 154ème place sur 180 dans l'édition 2017 du Classement de la liberté de la presse établi par RSF.

Experts onusiens tués au Kasai: publication imminente des conclusions de l'enquête

Pour le secrétaire général de l'ONU, c'est l'enquête qui devrait établir les faits et trouver les auteurs de l'assassinat des deux experts, mais aussi améliorer les procédures de l'ONU. Le comité d'enquête mis en place par Antonio Guterres a remis son rapport lundi 31 juillet. Rapport confidentiel dont le porte-parolat dit espérer la publication de principales conclusions. Pas de certitude. Beaucoup de mystère. Mais c'est peut-être beaucoup de bruit pour rien.

Cette équipe d'« enquêteurs », dont Gregory Starr, ancien secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des questions de sécurité, a passé moins d'un mois sur le terrain, n'a pas pu aller sur les lieux du crime, a surtout interrogé des personnes de l'ONU et demandé à mener les entretiens en anglais.

Ils ont quand même reçu le dossier jusqu'ici ficelé d'UNpol, la police de l'ONU qui est la seule à véritablement enquêter, ils ont interrogé les



collègues des deux experts, différents responsables de la Monusco, sont allés rencontrer les familles.

Mais ils n'ont eu que peu de temps pour comprendre le contexte, assimiler les faits, ou a fortiori pour trouver de nouveaux indices. Pour le Secrétariat général des Nations unies, il s'agit d'une commission d'enquête et non d'un comité. Il y a insistance sur

le terme. Or les « board of inquiry », ce qui se traduit littéralement par « comité d'enquête », se concentrent surtout et quasi-exclusivement sur l'amélioration des procédures des Nations unies pour éviter toute répétition.

La ligne de communication choisie par le Secrétaire général a d'ailleurs surpris plus d'une source diplomatique à New York. Il faut dire que près de

cinq mois après la mort de deux experts, ni le Secrétaire général, ni le Conseil de sécurité pour lequel Michael Sharp et Zaida Catalan travaillaient n'ont demandé d'enquête indépendante, malgré les zones d'ombres. Certains membres de conseil proches du gouvernement congolais refuseraient cette option, pourtant recommandée par le groupe d'experts de l'ONU lui-même.

Pendant ce temps, une équipe de haut niveau du secrétariat général de l'ONU est arrivée en République démocratique du Congo pour faire le point sur l'avenir de la Monusco, la mission des Nations unies au Congo. L'objectif, c'est de définir le format de la mission, le nombre de postes qui pourraient être supprimés. Le tout, selon la dernière résolution relative au mandat de la Monusco, devrait être conditionné à la mise en application effective de l'accord du 31 décembre.

RFI

Cinq questions à Florent Geel (*)

1. Un opposant autorisé à se présenter, en l'occurrence Frank Habineza du Parti démocratique vert, c'est un signe d'ouverture ou c'est juste un trompe-l'œil ?

C'est probablement un trompe-l'œil puisque le Parti vert, leur vice-président a quand même été décapité, exécuté en 2010. Donc, c'est manifestement une démocratie multipartite pour la forme malheureusement et c'est bien dommage, car le Rwanda a des atouts en termes de développement. De surcroît, ce miracle économique, on a vu qu'une partie de ce miracle est basée sur des expropriations qui datent de l'époque de l'après-génocide des Tutsis au Rwanda et qui a favorisé une classe dirigeante du régime en place. Et cette tension au niveau des propriétés est aujourd'hui manifeste et on peut craindre un retour de bâton dans les prochaines années. Ce n'est pas notre souhait, la FIDH et ses organisations membres avaient dénoncé la préparation du génocide des Tutsis au Rwanda, ce n'est pas pour aujourd'hui prôner un divisionnisme, comme pourrait nous en accuser le président Kagame, mais pour conserver les acquis économiques de santé, de développement du Rwanda d'aujourd'hui. Il faut plus de démocratie. Les citoyens rwandais sont probablement matures pour le faire.

2. Quand certains journalistes rwandais de Kigali disent que la véritable opposition n'est pas autorisée à participer à l'élection, vous êtes d'accord avec eux ou pas ?

Oui, en grande partie. Ce qui est très compliqué au Rwanda, c'est qu'une partie de l'opposition est effectivement une opposition radicale qui ne s'est probablement pas remise de l'idéologie qui était véhiculée au moment du génocide des Tutsis au Rwanda. Alors sans soutenir évidemment les génocidaires, bien au contraire, il faut pouvoir aussi laisser s'exprimer une opposition qui peut être même radicale et puis surtout laisser s'exprimer cette opposition qui elle est constructive et demande simplement des transitions politiques.

3. Parmi les partis politiques interdits, il y a les Forces démocratiques unifiées (FDU). Quelle est la situation des principaux leaders de ce parti ?

C'est le parti de Victoire Ingabire, un certain nombre d'entre eux ont été arrêtés ou font l'objet de poursuites judiciaires. Il est évident que c'est exactement la situation du parti dont je parlais tout à l'heure, c'est-à-dire que les FDU sont un parti d'opposition, qu'ils ont droit à la liberté d'expression. Leur idéologie peut paraître ambiguë par rapport à la question du génocide, et en même temps, ils posent un



certain nombre de questions. Et en tout cas, il est très clair qu'avec le cas des FDU, on voit très bien que la liberté d'expression n'est même pas limitée comme ça peut l'être dans plein d'autres pays, mais est complètement confisquée. Alors le FDU n'est qu'un faux nez d'un certain nombre de problèmes, c'est-à-dire que des partis bien plus modérés et pondérés, le Parti vert notamment, sont tout aussi interdits. Et c'est là qu'on voit que sous prétexte d'anti-divisionnisme, sous prétexte de limiter l'impact de l'idéologie génocidaire, qui serait restée dans certaines familles politiques, en fait, on empêche tout le monde de parler. Et c'est ça le drame aujourd'hui du Rwanda.

4. Victoire Ingabire est donc en prison depuis sept ans et doit normalement y rester encore huit ans. L'une de ses grandes fautes, aux yeux de la justice rwandaise, c'est d'avoir demandé que les auteurs de crimes contre les Hutus soient poursuivis. En quoi est-ce un délit au Rwanda ?

C'est perçu comme divisionnisme. C'est-à-dire que, évoquer des ethnies au Rwanda, évoquer la possibilité d'une répartition du pouvoir par ethnie ou considérer que les Hutus auraient pu être victimes du génocide au Rwanda également - alors que c'était un génocide dirigé contre les Tutsis - est un crime. Donc au nom de la lutte contre le génocide des Tutsis, on empêche toute expression aussi sur l'histoire puisque nous, on se souvient très bien, que nous avons dans un grand ouvrage, réalisé à l'époque avec Human Rights Watch également et Alison Des Forges, expressément dit que nous pensions qu'il y avait eu 70 000 exécutions au Rwanda à la suite du génocide des Tutsis au moment où le FPR [Front patriotique rwandais] reprenait le pouvoir au Rwanda, on a estimé à environ 70 000 le nombre d'exécutions sommaires... Contre des Hutus, mais pas uniquement contre des Hutus. Mais en niant ces crimes, qui étaient effectivement massifs, on fait le lit des théories complotistes, des théories révisionnistes. Et c'est là, je dirais, la limite du système autoritaire et de verrouillage de l'information et des faits historiques du gouvernement rwandais, c'est en fait alimenter ce qu'il cherche à combattre, c'est-à-dire le divisionnisme.

5. Cette répression que vous pointez, vous FIDH au côté de Human Rights

Watch et d'Amnesty International, est-ce qu'elle est dénoncée aussi par les pouvoirs politiques ou est-ce que vous vous sentez un petit peu seuls quelquefois ?

Alors elle l'est de plus en plus. Evidemment avec le rôle qu'a joué la communauté internationale dans le laisser-faire au moment du génocide des Tutsis, pendant plus de vingt ans, la communauté internationale s'est réduite au silence par culpabilité. Mais à la suite de nos déclarations, que j'estime courageuses parce qu'on était effectivement très seuls, la communauté internationale commence aujourd'hui à durcir un peu le ton avec le Rwanda, comprenant que la culpabilité n'est pas une position. Sans donner des bons ou des mauvais points, il n'en demeure pas moins que le Rwanda ne pourra pas continuer à se développer sans un minimum de démocratie. Surtout ce qui est à mentionner, c'est que le président Kagame a des solutions très intéressantes pour l'Afrique, des solutions africaines aux problèmes africains, et que dès que ça dérange un peu son pouvoir, alors là il n'y a plus de solution africaine qui tienne.

TIRÉES DE RFI

(*) Florent Geel, responsable du bureau Afrique de la FIDH. acp-europa.eu

L'alternance démocratique en marche**Course à la présidentielle 2017 : un minier se lance dans la bataille**

Le pouvoir a beau multiplier des embuches pour retarder l'élection présidentielle, de part et d'autre, des Congolais croient que la RDC a une chance de vivre enfin la première alternance démocratique de son histoire. Alors que d'autres dans le pays ont manifesté de briguer à la magistrature suprême, dans les milieux des miniers, des prétentions surgissent. L'un d'entre eux, Bernard Katempa est prêt à se lancer dans la course.

Malgré les tâtonnements de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante) à donner plus de visibilité au processus électoral, dans divers milieux politiques et sociaux, des prétentions à la magistrature suprême surgissent de part et d'autre. Le minier Bernard Katempa Mwamba a des idées et visions pour l'avenir heureux de la République démocratique du Congo. Ce quinquagénaire se donne pour mission d'établir en RDC, une gouvernance démocratique de l'Etat pour un peuple prospère et digne, au cœur de l'Afrique. BKM rêve d'un Congo grand et prospère en Afrique. Il croit en l'éveil de la RDC. Il s'appuie ainsi sur sa formation en gestion des entreprises et finances ainsi que sa longue expérience professionnelle.

Comme d'autres qui se sont manifestés avant lui, Bernard Katempa a décidé de se lancer dans la bataille

pour la fonction suprême, la présidence de la République.

Titulaire d'un diplôme avancé en gestion des entreprises, obtenu à la prestigieuse Université de Harvard de Boston-Massachusetts des Etats-Unis d'Amérique, détenteur d'un master en gestion financière et gestion des affaires, une licence en comptabilité et gestion financière, originaire du territoire de Tshilenge, dans la province du Kasai-Oriental, Bernard Katempa dit détenir une vision pour la RDC, estimant que tous les régimes qui se sont succédé en RDC ont conduit l'Etat congolais dans le chaos total.

Il se propose à cet effet

demettre à la disposition de la nation congolaise une nouvelle énergie, une nouvelle vision et un nouveau leadership capable d'imposer une gestion managériale et transparente de la chose publique, basée sur les principes de la redevabilité et de l'alternance au pouvoir et cela, pour le bien de tous les citoyens et l'image de la RDC en Afrique et dans le monde.

Gestionnaire chevronné des entreprises, Bernard Katempa vit présentement en Afrique du Sud, après avoir participé aux années glorieuses de la Gécamines. Après avoir dirigé avec succès des compagnies minières, notamment en Afrique, en Amérique du Nord,

en Amérique Latine, en Australie et en Europe, Katempa a créé une compagnie financière dénommée LIBERTY GROUP, qui est devenue plus tard LIBERTY AFRICA, dont il est à la tête depuis cinq ans en qualité du président directeur général. La compagnie est implantée dans seize pays d'Afrique. Il est compté parmi l'un des pionniers du géant minier BHP BILLITON.

L'un des fils politiques du président Etienne Tshisekedi, Katempa a œuvré au sein de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) où il reste à ce jour cadre de la Fédération d'Afrique du Sud.

F.K.

Kinshasa et Pretoria signent un accord d'exemption de visa

PITSHOU MULUMBA

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Ramazani Shadary et son homologue sud-africain Hlengiwe Mkhize, ont signé à Pretoria (Afrique du Sud), un accord d'exemption de visa pour les Congolais détenteurs de passeports diplomatiques et de services.

Il s'agit d'un accord qui fait suite



Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Ramazani Shadary et son homologue sud-africain Hlengiwe Mkhize, ont signé à Pretoria (Afrique du Sud), un accord d'exemption de visa

à la 10^{ème} session de la Commission binationale qui a eu lieu à Pretoria en juin 2017, avec notamment la visite en Afrique du Sud du président Joseph Kabila.

Dans le texte de l'accord signé, peut-on lire : « les ressortissants de l'une partie qui sont détenteurs de passeports diplomatiques et de services en missions diplomatiques et postes consulaires, sont accrédités de l'autre partie, aussi bien que leurs familles, peuvent librement, séjourner, et sortir du pays de l'autre partie pour la durée de leur accréditation et sont conformes à la demande d'accréditation de la partie endéans les 30 jours de leur arrivée. Chaque partie notifiera l'autre partie, par écrit, en passant par les voies diplomatiques de l'arrivée des citoyens de l'autre partie, détenteurs de passeports diplomatiques et de services, incluant n'importe quel membre de leur famille directe qui les accompagne. La famille immédiate prévue dans cet accord signifie : la femme, l'enfant âgé de moins de 18 ans, et non-marié dépendant, entre l'âge de 18 et 23 ans qui entreprend des études à temps plein dans une institution éducative... ». Dans le communiqué conjoint publié en juin dernier à Pretoria à l'issue de la 10^{ème} session de la commission mixte

entre les deux pays, le président sud-africain Jacob Zuma et son homologue congolais Joseph Kabila avaient salué et exprimé leur satisfaction quant à l'aboutissement du dialogue politique en RDC. Le communiqué indiquait que ce dialogue a notamment abouti « à la désignation d'un Premier ministre, à l'institution d'un gouvernement de large union nationale, à la consolidation de la démocratie, lesquels ouvriront la voie à la tenue d'élections en RDC.

Jacob Zuma et Joseph Kabila avaient, par ailleurs, condamné les ingérences intempestives de certaines instances extra-africaines dans les affaires de leurs pays.

Au cours de cette session, la question de la mise en œuvre du projet Grand Inga a également été évoquée. Un projet qui ambitionne de fournir le courant à toute l'Afrique. L'Afrique du Sud devrait être le principal acheteur de l'électricité qui doit être fournie par Inga III. Et le président sud-africain s'était félicité « des progrès réalisés » par le président Kabila et le gouvernement congolais par l'identification d'un concessionnaire chargé de la mise en œuvre de ce projet. Les deux chefs d'Etat avaient ainsi encouragé les institutions financières africaines à participer à la mise en œuvre du projet Grand Inga.

illicocash
My phone is my bank

Avec l'application **Illico Cash**, gérez l'intégralité de vos comptes depuis votre téléphone portable. Consulter ses comptes, effectuer un paiement, transférer de l'argent et recharger ses unités téléphoniques n'aura jamais été aussi simple.

Google play | Disponible sur App Store

www.illicocash.com

RAWBANK
is my bank.

CALL CENTER: +243 99 60 16 300 / FREE NUMBER: 4488

Les assurances du ministre d'État à l'Économie

Probable révision du prix du carburant à la pompe : une fausse alerte

Contrairement aux rumeurs, le prix du carburant ne sera pas revu à la hausse. Un compromis a été trouvé entre le gouvernement et les pétroliers distributeurs pour épargner la population de la flambée du prix du carburant à la pompe.

RICH NGAPI

Suite à la dépréciation du Franc congolais, les pétroliers menaçaient déjà d'augmenter le prix du carburant à la pompe pour compenser des pertes réalisées. Heureusement, le pire a été évité. En effet, le prix du carburant ne sera pas revu à la hausse. C'est le compromis ressorti du tête-à-tête, le lundi 31 juillet, entre les pétroliers et le ministre d'État en charge de l'Économie nationale, Joseph Kapika.

À l'issue de cette grande rencontre, il révèle que l'État congolais accordera des facilités fiscales aux pétroliers pendant un temps. Et en retour, le prix devra être gelé. « *Il y va de l'intérêt de tous* » (pétroliers et nation congolaise), a dit le ministre d'État.

À la question de savoir quelles étaient d'autres revendications des acteurs du secteur pétrolier, M. Kapika a répondu que « les pétroliers tenaient d'abord au paiement de leur créance



Le prix du carburant ne sera pas revu à la hausse.

qui est réelle, que nous avons consommée dans certains services de l'État plus qu'il ne le fallait. Quand il y a des troubles notamment à l'Est et récemment au Kasai, l'armée, la police et d'autres services ont besoin d'un peu plus de carburant. En plus, il y a aussi le taux de change qui fluctue. Ils se retrouvaient dans des manques à gagner. Face à cette situation, ils réclamaient le paiement de leurs créances. Nous nous som-

mes mis d'accord pour la prise en charge des manques à gagner et les créances dans un premier temps, mais en échange, pas de révision des prix de carburant », a-t-il souligné.

Ce membre du gouvernement a précisé que cette solution intermédiaire est trouvée dans le souci de préserver la paix sociale entre l'État congolais et les pétroliers.

Joseph Kapika a, par ailleurs, expliqué que la TVA semblait être mal

comprise, « mais on en a tenu compte dans le tableau de compensation ».

Il faut rappeler que suite à la dépréciation du Franc congolais, les pétroliers menaçaient déjà d'augmenter le prix du carburant à la pompe pour compenser des pertes réalisées. À l'heure actuelle, ce ne serait qu'une fausse alerte, car grâce à la bravoure du ministre de l'Économie, la paix sociale a été préservée.

Des entreprises outillées sur la gestion des risques fiscaux et parafiscaux

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Le samedi 29 juillet 2017, s'est clôturé au CEPAS le séminaire-atelier organisé à l'intention des membres de l'administration, des responsables des régies financières et des entreprises publiques et privées sur les risques fiscaux en impôts de sociétés, les risques parafiscaux, les risques en douanes & accises. Cet atelier, dont le mot d'ouverture a été prononcé par le directeur de cabinet du ministre des Finances, et organisé par le cabinet d'avocats Mavinga Declerc & Parteniers en partenariat avec la Fédération des entreprises du Congo, avait pour but l'identification, l'évaluation et la gestion de ces risques.

Cette rencontre a permis de balayer les divergences de vues dans l'application de la législation fiscale, parafiscale, des douanes et accises. Les griefs formulés contre les agents du fisc congolais ont été reconnus, ainsi que les tracasseries démoralisantes pour les assujettis animés de bonne foi pour se conformer aux lois du pays.

C'est ainsi que les participants ont formulé plusieurs recommandations au gouvernement et aux régies financières afin de donner un visage plus humanisant aux contrôles fiscaux et aux campagnes de recouvrements

fiscaux forcés.

Mme Angélique Buisine, vice-présidente de la FEC en charge de la Commission nationale des femmes entrepreneures, représentant le président national de la FEC, a relevé le partenariat tissé entre le cabinet Mavinga Declerc & Parteniers et la FEC depuis quelques années.

De son côté, Me Mavinga Declerc a exprimé sa reconnaissance au ministre des Finances, remercié la FEC, la DGI, la DGRAD et la DGRK pour l'intérêt dont ils ont fait montre. Il a dit manquer des mots pour la FEC qui a accompagné son cabinet en tant que syndicat d'entreprises, ainsi que pour les experts qui ont apporté leur savoir. Il en a profité pour remercier les membres de son cabinet qui ont contribué à la réalisation de ce séminaire.

Il s'est ainsi adressé aux participants : « À vous les participants, nous exprimons haut et fort notre amour. Beaucoup d'entre vous ont apporté des conseils enrichissants ». Il a fini par dire que ce séminaire avait pour but d'attirer l'attention des entreprises sur la gestion des risques, en recourant aux personnes-ressources.

Il a fait remarquer que ce séminaire visait à attirer l'attention des entreprises sur la gestion des risques

tout au long de leur vie.

Pour Me Mavinga, l'identification des risques, leur évaluation et leur cartographie constituent des aspects fondamentaux en vue de leur prévention et de leur gestion. D'où la nécessité de mettre en place des outils efficaces et efficaces, au nombre desquels il a cité le reporting fiscal, les recours aux personnes-ressources.

PROMOTION DU CIVISME FISCAL

Auparavant, le porte-parole des participants a exprimé leur reconnaissance, aussi bien aux organisateurs qu'aux intervenants qui ont mis à leur disposition une série de connaissances, leur expérience théorique et pratique dans le domaine de la fiscalité, parafiscalité, douanes et accises. Au nom de ses collègues, il a promis qu'ils mettront les connaissances acquises au service de leurs entreprises et organismes.

Sur le plan de la fiscalité, il a été recommandé la promotion du civisme fiscal dans la vérification des impôts et que d'autres régies soient dotées des codes de lois mis à jour, et leurs agents soumis à une formation régulière.

Aussi, il faudrait ouvrir des actions disciplinaires à l'endroit de chacun d'eux, qui ferait des redresse-

ments fantaisistes, et améliorer la rétribution des agents des régies chargées de redressements, et en même temps rendre les régies civilement responsables des actes de leurs préposés.

Les participants ont émis le vœu de voir la mise en application effective de la loi attribuant l'exclusivité du contrôle fiscal à la DGI et l'abrogation des textes réglementaires contraires, l'obligation pour l'Etat de supporter la TVA pour toutes les opérations avec les banques.

Il a été souligné la nécessité de mettre en place un système cohérent et efficace de prévention des risques fiscaux, celle de recourir à une expertise avérée et celle de mettre sur pied un reporting fiscal.

Par ailleurs, le séminaire sur la fiscalité a recommandé la vulgarisation de la loi douanière, ainsi que le renforcement du partenariat public-privé, le respect du décret déterminant les services habilités à opérer aux frontières, ainsi que la révocation des agents qui se livrent aux actes incompatibles avec leurs fonctions.

Et enfin, la révisitation de la nomenclature actuelle en spécifiant le secteur, l'étendue au niveau des ETD en vue d'éviter le doublon, la redondance et le télescopage des services par secteur.

Collation des grades académiques : IPG lance près de 166 ingénieurs techniciens sur le marché d'emploi

Une cérémonie significative, marquant la clôture de l'année académique 2016-2017, l'octroi des grades académiques aux finalistes du 1^{er} cycle ; en même temps, le compte rendu des activités académiques.

LUCIE NGUSTI M.

Le ministre des Hydrocarbures, Aimé Ngoy Mukena a présidé, le lundi 31 juillet 2017, la cérémonie des collations des grades académiques 2016-2017 de l'Institut du Pétrole et du Gaz, IPG, dans l'enceinte de cet établissement universitaire, situé dans la commune de Limete. Plusieurs personnalités ont rehaussé de leur présence cet événement solennel.

À cette occasion, le ministre des Hydrocarbures s'est exprimé en résumant son discours en six mots, à savoir remerciement, joie, fierté, devoir, projet et félicitation aux lauréats. M. Ngoy Mukena a remercié l'IPG pour sa vision de loin et son encadrement pour la formation d'un millier d'ingénieurs qu'il donne au pays. Il a exprimé sa joie du fait que les Congolais ont adhéré à la vision du chef de l'État. « En regardant les lauréats qui entrent dans la vie professionnelle, ingénieur en gaz méthane, il y a des jeunes filles, ce qui fait ma fierté », a-t-il dit. Sur ce, le ministre a promis de trouver des débouchés pour les lauréats. Pour terminer, il a souligné que son projet est de tropicaliser la formation des ingénieurs.

À son tour, le Directeur général de l'IPG, Jean-Pierre Kabinga Mayanga a souligné que la formation universitaire que viennent de recevoir



Le ministre des Hydrocarbures et le corps académique de l'IPG, remettant des diplômes aux lauréats »

ces étudiants témoigne non seulement des connaissances théoriques et pratiques acquises, mais aussi de leur sens critique, de l'éthique, de la responsabilité sociale de l'esprit d'équipe, du savoir-faire et du savoir être.

Le DG de l'IPG a exhorté les lauréats à développer l'esprit créatif. « Vous avez été formés pour être chef d'entreprise, patron des sociétés afin d'embaucher vos concitoyens », a-t-il déclaré. Et de poursuivre, le monde regorge de possibilités pour les ingénieurs. « Ayez de l'audace, soyez des innovateurs. Transformés les défis en occasions de croissance et des portes s'ouvriront pour vous », a-t-il renchéri.

Quant au coordonnateur des étudiants, Nsumbu Seth, cette cérémonie vient saluer l'acte de prouesse des lauréats. Le parcours du cursus académique n'a pas été aisé ; car, comme une pyramide, nombreux

sont ceux qui abordent les études supérieures et se reposent au bas de la pyramide, au début de la course. Mais, peu seulement atteignent le sommet ou la ligne d'arrivée du marathon qui est ce jour. L'IPG met sur le marché de l'emploi, des candidats des différents domaines, notamment le forage, le raffinage, la gestion pétrolière et Geo sciences.

À cet effet, le coordonnateur a interpellé les lauréats en disant : « rien ne sert de détenir un diplôme avec grande mention si l'on ne sait pas le défendre ».

Après les discours des différents orateurs, il s'en est suivi la présentation du rapport académique.

RAPPORT DE L'ANNÉE ACADEMIQUE 2016-2017

Présentant le rapport académique de l'année 2016-2017, le secrétaire général académique de l'IPG, Ro-

ger Muanda Phambu, a souligné que cette cérémonie revêt une signification particulière concernant la clôture de l'année académique 2016-2017. Elle est également destinée à octroyer les grades académiques aux finalistes du 1^{er} cycle, en même temps, elle rend compte des activités académiques. « C'est le sens d'être du présent rapport académique », a-t-il mentionné. Avant d'ajouter que ce rapport tourne autour de cinq points essentiels, à savoir le calendrier académique, les effectifs du personnel et des étudiants ; les activités para académiques ; la 1^{ère} session et les résultats ; enfin, les perspectives d'avenir.

Cependant, M. Muanda a interpellé les enseignants à fournir beaucoup plus d'efforts et à mettre en œuvre tous leurs génies créateurs en vue de faciliter l'assimilation des matières. Quatre filières de formation ont été assurées pendant cette année académique, notamment le Forage et la Production ; le Raffinage et la Pétrochimie ; l'Economie et la Gestion pétrolière ; enfin la Géologie du pétrole (Géosciences).

M. Muanda a expliqué que les trois premières filières constituées par le forage, la géosciences et le raffinage donnent aux récipiendaires du 1^{er} cycle, les diplômes d'ingénieurs techniciens en sciences et techniques pétrolières. Et, à ceux du second cycle, le titre d'ingénieurs. Comparativement à l'année 2015-2016, le S.G de l'IPG a fait savoir que les effectifs ont connu une baisse de près de 30% dans l'ensemble. Cette situation trouve des explications à la suite de la crise économique du pays.

Parité durable : la jeune fille invitée à prendre ses responsabilités

LUCIE NGUSTI M.

La situation de la femme et de la jeune fille intéresse pas mal des leaders d'opinion depuis un certain temps. C'est le cas notamment de l'Asbl Jeune Zé Vieux. Cette structure a réussi à organiser une conférence-débat, le samedi 29 juillet 2017, dans la salle de conférence de Notre-Dame de Fatima, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa.

Tout a tourné autour du thème : « Fille d'aujourd'hui, femme de demain pour une parité durable ». Un thème choisit pour mettre la jeune fille devant ses lourdes responsabilités et la préparer à un futur meilleur en tant que citoyenne sur qui le pays repose ses espoirs.

Une toute première activité réussie de l'Asbl depuis son lancement officiel le 1^{er} Juillet 2017. Il faut noter qu'il y a eu plus de 200 participants à ces échanges, majoritairement des femmes. L'objectif majeur est de sensibiliser la jeune fille congolaise, en



Le coordonateur de l'Asbl Jeune Zé Vieux, Serge Onyumbé, entouré de ses collaborateurs.

général, et kinoise en particulier, autour de ses responsabilités et son rôle majeur en tant que citoyenne.

Trois aspects ont retenu l'attention de tous les participants, à savoir le profil de la jeune fille ; l'interpellation de la femme sur sa conscientisation en amont, gage du

changement et la jeune femme leader du processus d'émancipation et le partage d'expériences avec les jeunes fille-mères et les femmes entrepreneurs.

Tous ces éléments ont été mis en lumière par les éminents participants, en l'occurrence le Professeur

Aimé Kayembe, spécialiste en genre ; Mme Béatrice Nday wa Mboyo, Mme Dorothée Biakabeka, toutes les deux spécialistes en éducation de base et Mlle Grâce Mputu. Pari gagné pour « Jeune Zé Vieux » qui focalise actuellement ses actions sur l'épanouissement intégral de la jeune fille. Une idée encourageante et qui permet à la jeune fille de relever les défis dans n'importe quel domaine de la vie sociale.

Pour le coordonateur de cette association, Jean-Serge Onyumbé, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la campagne « Pas une rue sans un Jeune Zé Vieux », lancée par l'Asbl du même nom. L'objectif majeur de cette campagne est d'encourager l'accompagnement des jeunes dans la vie active autour des questions d'intérêt national avec un partage d'expériences des aînés.

Cette structure a besoin de l'expérience des aînés pour parfaire ses connaissances et surtout son expérience.

Imbroglia à l'ISC : la cérémonie de collation des grades académiques ajournée !

Venus nombreux avec des toges et uniformes en pagnes, les heureux lauréats ont vu leur rêve s'évanouir de par les caprices d'un ministre.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Le lundi 31 juillet 2017, alors que les cérémonies de collation des grades académiques et de clôture de l'année académique 2016-2017 se sont déroulées dans presque toutes les provinces de la République démocratique du Congo, c'était la désolation à l'Institut supérieur de commerce de Kinshasa (ISC).

Venus nombreux avec des toges et uniformes en pagnes pour ceux de graduat pour dire au revoir à la vie estudiantine pour les uns et passer en licence pour les autres, les heureux du jour ont vu leur rêve stoppé !

Les deux cérémonies n'ont pu avoir lieu à l'ISC. Non seulement il y avait un important dispositif sécuritaire pour sécuriser les lieux et empêcher tout mouvement vers cet institut supérieur, mais aussi une banderole affichée, annonçant que les deux cérémonies étaient reportées à une date ultérieure.

Aucun étudiant ne pouvait contenir ses larmes, c'était la tristesse qui se lisait sur les visages de ces lauréats désillusionnés. C'est toute une année qui vient d'être bâclée, des sacrifices consentis qui viennent d'être foulés aux pieds par un ministre à tout



politiser ; sans compter les dépenses engagées par les différentes familles pour honorer les leurs. Pendant ce temps, celui qui est à la base de cette situation se pavanait au Kasai Oriental.

Les lauréats qui ne savent plus à quel saint se vouer invitent le chef du gouvernement à résoudre ce problème. Certains vont plus loin pour exiger le départ du ministre de l'ESU Steve Mbikayi à la tête de ce ministère.

RAPPORTER L'ARRÊTÉ DE SUSPENSION

Pour Alain, un étudiant qui n'a pas voulu donner son nom, le ministre Steve Mbikayi ne mérite pas ce ministère. Il a lâché : « Comme il a toujours milité pour mettre ses frères dans toutes les universités et instituts supérieurs du pays, il peut pousser un ouf de soulagement, car il a réussi son coup, celui de voir l'ISC reprendre avec ses mauvaises pratiques ».

Un autre malheureux répondant au nom de Mombasi sollicite, lui, la réhabilitation pure et simple du comité de gestion de gestion dirigé par le professeur Mbangala. Il a souligné que c'est ce comité qui a réussi à redorer l'image ternie de l'ISC/Gombe. Car, estime-t-il, les activités académiques ne peuvent se dérouler normalement que si un climat de paix, d'ordre, de liberté de conscience garantissant la sécurité des personnes et de leurs biens est préservé.

Les observateurs avertis veulent savoir jusqu'à quand cette situation va continuer ? Ils se demandent pourquoi le ministre de l'ESU refuse de fléchir devant la lettre du Premier ministre, pourquoi cette décision précipitée ?

Ainsi, ils appellent le chef du gouvernement à prendre toutes ses responsabilités face à l'attitude d'anarchie et d'insubordination de son ministre qui, non seulement avait omis de requérir le quitus du Premier ministre avant de signer et de publier son arrêté de suspension, mais surtout et en plus, se fait attendre plus d'une semaine pour obtempérer à l'instruction du Premier ministre de rapporter ledit arrêté de suspension du comité Mbangala. Qui sortira vainqueur de ce bras-de-fer Tshibala-Mbikayi ? Wait and see...

ser un ouf de soulagement, car il a réussi son coup, celui de voir l'ISC reprendre avec ses mauvaises pratiques ».

OLPA scandalisé par l'interpellation brutale des journalistes en RDC

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Dans une déclaration faite le lundi 31 juillet 2017 à Goma, l'Observatoire de la Liberté de la Presse en Afrique (OLPA), organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, se dit scandalisé par l'interpellation brutale de plusieurs journalistes travaillant pour des médias locaux et internationaux émettant dans les provinces de la République démocratique du Congo (RDC).

Cette organisation relève que Daniel Chube Ngorombi, Justin Kabunga, Etienne Mosengo et Ley Wera respectivement journalistes et correspondants de Radio France Internationale (RFI/Goma), de Radio Télévision Graben, du site d'informations Congo synthèse et de BBC (British broadcasting corporation) ont été interpellés le 31 juillet 2017 à 10 heures (heure locale), à Goma, chef-lieu de la province du Nord Kivu, dans l'Est de la République démocratique du Congo, devant le bureau provincial de la Commission électorale nationale indépendante (CENI/Goma), par les agents de la Police nationale congolaise (PNC/Goma).

Ces journalistes ont été inter-

pellés au moment où ils effectuaient le reportage sur un rassemblement des organisations de la société civile locale qui exigeaient la publication du calendrier électoral et la tenue des élections à la fin de l'année 2017.

Ils ont été embarqués de force à bord d'une jeep de la police et conduits au bureau de la police de la Mairie de Goma. Là, ils ont été entendus sur procès-verbal par un officier de police. Le matériel des journalistes a été confisqué par des responsables des forces de défense et de sécurité qui ont effacé des images sur le rassemblement.

VIOLATIONS GRAVES DE LA LIBERTÉ D'INFORMATION

A Kinshasa, les journalistes Alain Uaykanu, Christine Tshibuyi, Pascal Mulegwa, Chinois Mbelechi, Kelly Katombe, Emmanuela Nzombi et Nancy Ntumba travaillant respectivement pour l'agence Chine nouvelle, le site d'informations Actualite.cd, l'agence Anadolu, BBC/Kinshasa, l'agence de presse Reuters et Vox Congo, ont été interpellés par la PNC/Kinshasa à la place Triomphal, puis séquestrés pendant plus d'une demie heure dans une école. Ils ont été accusés d'avoir tenté de couvrir un ras-

semblement de la société civile de Kinshasa. A Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga, Colin Djuma Musompo, journaliste à la station locale de Radio Okapi, a été interpellé par la Police alors qu'il effectuait son reportage.

A Bukavu, chef-lieu de la province du Sud Kivu, les journalistes Christian Safari et Esther Nino, travaillant pour la station de radiotélévision Canal Futur, émettant à Bukavu, ont été interpellés devant le Bureau de coordination de la Société civile par des éléments de la PNC/Bukavu et leur matériel confisqué.

Tous les journalistes ont été remis en liberté dans l'après-midi du 31 juillet 2017 et le matériel confisqué a été restitué. Au regard à ce qui précède, OLPA condamne ces interpellations injustifiées de plusieurs journalistes en plein exercice de leur métier. Pour OLPA, il s'agit manifestement des violations graves de la liberté d'information garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques relatifs aux droits de l'homme. Par conséquent, OLPA demande aux autorités congolaises de cesser ces pratiques qui ne favorisent pas l'exercice de la liberté de presse sur l'ensemble du pays.

Goma : 53 militants de la LUCHA libérés

Les 53 membres du mouvement citoyen LUCHA arrêtés lundi suite à leur manifestation publique à Goma ont été relâchés mardi 1er août après-midi. Au cahot de la police congolaise de « Kahembe », où ils étaient incarcérés, il reste encore cinq autres militants sous les verrous. « Ils n'ont pas été libérés pour des raisons propres à la police », indique Gislain Muhiwa de LUCHA, qui demande leur libération sans condition. Ces jeunes, une fois sortie du cachot, ont eu des encouragements de la population le long de l'artère principale de Goma, où ils passaient en scandant des chants de la démocratie et liberté. Les manifestations, prévues lundi dans quelques grandes villes de la RDC par les organisations de la société civile et les mouvements citoyens, avaient été dispersées ou interdites par la police. Selon les organisateurs, l'objectif de ces marches était de réclamer la tenue des élections cette année.

Goma : incendie à la prison Munzenze

Un incendie s'est déclaré mardi 1er août après-midi à la prison centrale de Goma « Munzenze », créant des dégâts matériels énormes. Le bâtiment abritant le tribunal pour enfants, l'établissement de garde des enfants et de l'éducation de l'Etat et le compartiment de la prison pour femmes ont pris feu. Aucun détenu ne s'est évadé. Une femme prisonnière et un enfant ont été asphyxiés par la fumée puis acheminés à l'hôpital le plus proche pour des soins. Seuls, les sapeurs-pompiers de la MONUSCO sont intervenus pour limiter la propagation du feu vers d'autres bâtiments de la prison. Le service de la protection civile du gouvernement provincial était absent suite aux pannes de ses engins et du manque de moyens de fonctionnement.

Unikin : 1212 lauréats de 2ème et 3ème cycles

1212 lauréats de 2ème et 3ème cycles dont 49 docteurs à thèse, 61 Diplômes d'études approfondies (DEA) et Master et 1102 licenciés de divers domaines parmi lesquels 464 médecins, ont été proclamés lundi à l'Université de Kinshasa (UNIKIN), lors de la double cérémonie de collation des grades académiques et de la clôture de l'année académique 2016-2017. Ces lauréats de la première session sont issus des facultés des sciences sociales, administratives et politiques, de droit, de médecine vétérinaire, des sciences économiques et de gestion, de psychologie et sciences de l'éducation, de pétrole et gaz, des sciences pharmaceutiques, des sciences agronomiques, des sciences, des lettres et sciences humaines et de médecine.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Lutte contre la fraude aux frontières : les leçons de la mission du Kongo Central

Une mission gouvernementale, conduite au Kongo Central par le directeur de cabinet du chef de l'Etat, vient de palper du doigt les graves dysfonctionnements qui minent les postes commis aux frontières. Des mesures sont tombées pour plus de mobilisation des recettes.

La mission gouvernementale dépêchée dans le Kongo central, la troisième du genre après celle effectuée dans le Haut-Katanga, le Nord-Kivu et l'Ituri, constituée de plusieurs membres de l'exécutif central, des responsables des régions financières et de la FEC (Fédération des entreprises du Congo), a pu se rendre compte de graves dysfonctionnements qui minent les services commis aux frontières. Sous la conduite de Néhémie Mwilanya, directeur de cabinet du chef de l'Etat, la mission a arrêté un train de mesures pour un meilleur encadrement des recettes.

Parti de Kinshasa le lundi 24 juillet pour le Kongo-central, la ville de Moanda a constitué la première étape de ce périple d'investigations. Dans la ville côtière, la délégation gouvernementale a été surprise de l'ampleur de la fraude sur les produits pétroliers en provenance de l'Angola. Des gens s'organisent en contrebande pour faire entrer en toute illégalité les produits des hydrocarbures sur le territoire congolais.

« Aux grands maux, grands remèdes », dit-on. Des mesures ont été aussitôt prises pour la maximisation des recettes en privilégiant le passage par les installations de la SOCIR et de la SEP Congo.

À Boma, la délégation a rencontré le même type de problèmes qu'à Moanda. Les navires de haute-mer approvisionnent en carburant et autres lubrifiants des petites embarcations qui pénètrent dans les eaux territoriales congolaises en toute illégalité. Dans ce commerce illicite, seuls gagnants sont ceux qui se livrent à ce genre d'opérations ainsi que leurs protecteurs qui se recrutent dans différents services de l'Etat.

À l'étape de Matadi, la délégation a visité le nouveau port Matadi Gateway Terminal où le Groupe Ledyà détient 38% et la SCTP 10%, le reste étant contrôlé par l'Etat congolais. Il était toutefois surprenant de constater le niveau du professionnalisme dans toutes les étapes de fonctionnement de ce nouveau port moderne dirigé par des Congolais.

DE MATADI À NKinzi : DES TÊTES VONT TOMBER

Bien avant, la délégation s'était rendue au grand port de l'ex-Onatra, où de moins en moins les navires accostent depuis quelques mois, malgré la décision du gouvernement autorisant à nouveau l'importation des véhicules vieux de plus de dix ans.

Dans le vieux port, tout tourne au ralenti. Le personnel qui y était mobilisé, a accueilli cette énième visite d'une délégation gouvernementale comme son dernier espoir pour la relance de cet outil de production de la SCTP (ex-Onatra).

Dans l'inactivité qui paralyse le port, les agents ne se sont pas gênés à dénoncer certains coupables, dont le chef du Port, l'Inspecteur principal de la DGDA

ou encore le ministre d'Etat Bahati, auteur des mesures d'interdiction d'importation du ciment gris, de sucre et fer à béton. À la délégation gouvernementale, ils ont révélé que seuls les protégés du ministre ont accès à toutes les facilités d'importation ou même d'exonération, notamment du sucre, de fer à béton, de ciment, dont ses sociétés détiendraient le monopole.

Selon eux, d'importants stocks de ciment se trouvent encore dans les dépôts de la SCTP, malgré l'interdiction d'importation édictées par le même ministre d'Etat.

Informé, le directeur de cabinet du chef de l'Etat a promis des mesures idoines pour corriger cette injustice.

Le poste frontalier de LUFU a été l'une des étapes de ce périple. Dans ce poste frontalier, l'ambiance a été plus électrique que partout ailleurs. Aux vues de la délégation, des centaines de personnes scandaient les noms et pointaient du doigt accusateur en direction de ceux qui, selon elles, sont responsables des tracasseries tant décriées.

Trafics basés sur les taux de change, manque de guichet de banque dans les espaces de marchés frontaliers, importations à dos d'hommes et traversant la rivière, manque d'infrastructures appropriées, bref il y a un système de contrebande à grande échelle qui s'est implanté à Lufu. Outre les quatre services légaux commis aux frontières, des agents des FARDC et d'autres services de sécurité ont été mis en cause.

Nkunzi a constitué la dernière étape de cette tournée. Sur place, la dé-

légation gouvernementale y a rencontré les acteurs de la FEC qui leur ont fait part des difficultés de travail. Le taux de change, le manque de production locale en RDC et le manque d'exportation sont autant de questions pour lesquelles le gouvernement devra apporter une réponse, si pas un programme à court et moyen terme.

C'est ici que les 28 mesures, prises par le gouvernement au cours d'un conseil des ministres présidé par le Chef de l'Etat, le 26 janvier 2016, ont droit de cité. Des mesures « urgentes » qui visent, somme toutes, à stabiliser et à relancer l'économie de la RDC, suite à la chute des cours des matières premières.

Partout où elle est passée, la délégation du gouvernement s'est rendue compte de l'étendue des dégâts causés sur les maigres finances de l'Etat. Aussi curieux que cela puisse paraître, malgré les dénonciations faites par la presse, rien n'est fait pour sortir le pays de cette situation et ce, au grand dam de quelques opérateurs économiques qui ont investi dans différents secteurs pour contribuer à l'essor économique de la RDC.

Le gouvernement est donc appelé à frapper sans ménagement si et seulement si l'on tient à sortir le pays de ce chaos économique. Il s'agit d'offrir au petit peuple les bonnes conditions d'existence. En attendant, le peuple voudrait palper du doigt les retombées de cette mission gouvernementale au risque de la qualifier de simple promenade des membres de l'exécutif national dans le Congo profond.

LP

Ministère de la Fonction Publique



AVIS DE RECRUTEMENT DE 1.000 JEUNES UNIVERSITAIRES POUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE LA RDC

SODEICO recrute pour le Ministère de la Fonction Publique 1000 Jeunes universitaires ayant les profils ci-après:

Critère pour les jeunes professionnels

- * Etre de nationalité Congolaise;
- * Etre titulaire d'un diplôme de Licence (Bac +5) au minimum;
- * Etre âgé de 35 ans au maximum ;
- * Maîtrise des outils de bureautique (atout) ;
- * Avoir des aptitudes à travailler au sein de l'Administration Publique.

1) Date de clôture de dépôt de candidature: 11 Août 2017 à 24h00

2) Pour postuler rendez-vous sur le site du Ministère de la Fonction Publique (www.fonctionpublique.gouv.cd). de SODEICO (www.sodeico.org) ou de l'École Nationale de l'Administration Publique « ENA » (www.ena.cd).

3) Si vous éprouvez des difficultés pour postuler sur le site, appelez le Cali Center de SODEICO aux numéros: 0894335194 ; 0829867314 ; 0829073486 ; 0907637329; 0994603259.

Fait à Kinshasa le 27 Juillet 2017

David PATA KIANTWADI, Expert principal, Chef de mission



Confidences de l'ambassadeur de la Suisse en RDC

L'accord du 31 décembre « peut servir de base à une solution politique durable »

A l'occasion de sa fête nationale, la Suisse a, par l'entremise de sa représentation diplomatique en RDC, prodigué de sages conseils à la classe politique congolaise. Dans le mot que son ambassadeur a prononcé pour la circonstance, la Suisse note que «les acteurs politiques en RDC ont trouvé un compromis majeur à la fin de l'année passée avec l'Accord de la Saint-Sylvestre. Je suis convaincue que cet Accord peut servir de base à une solution politique durable, et j'espère que ce compromis sera appliqué de bonne foi, un autre mot clé de la culture politique suisse». Voici l'intégralité de son discours.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres
Honorables Députés
Excellences, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,
Chers compatriotes,
liebe Mitbürgerinnen und Mitbürger, cari concittadini

C'est un immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre fête nationale, et je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Je remercie aussi toute l'équipe de l'ambassade qui a contribué à cet événement et transformé notre jardin en lieu festif.

Et je remercie nos sponsors, Nestlé et Rawbank pour leur contribution généreuse qui nous permet de fêter dans un cadre agréable.

La date du 1er août commémore la signature d'un accord conclu en 1291 entre trois cantons qui formaient le noyau de ce qui est aujourd'hui la Suisse. Depuis lors, la Suisse s'est formée progressivement à travers plusieurs siècles. La fête nationale donne lieu à la réflexion sur notre histoire de plus de 700 ans et les valeurs qui caractérisent notre pays.

J'aimerais parler un peu de ces valeurs, avant tout la cohésion nationale, le dialogue et le compromis ainsi que la solidarité.

La cohésion nationale : En ce moment la Suisse s'interroge si la partie italophone de la Suisse, le canton du Tessin, devrait être représentée au gouvernement. A peu près 8% des Suisses parlent l'italien. Depuis 1999 le Tessin n'a plus eu un Conseiller fédéral, c'est à dire un Ministre, à Berne. Pourquoi cette discussion est-elle importante pour la Suisse ? Elle montre que la cohésion de la Suisse ne va pas de soi. Elle n'est pas basée sur une langue ou une culture commune, mais sur la volonté des Suisses de vivre ensemble. Malgré notre diversité culturelle et linguistique nous nous sentons unis, et cette unité passe par l'inclusion des minorités. Cela veut dire qu'aucune partie ne veut dominer les autres, qu'on place l'intérêt commun au-dessus de l'intérêt particulier. La cohésion interne et la coexistence entre différentes cultures et groupes sociaux sont un atout pour la Suisse.

La RDC est un pays d'une grande diversité, comme la Suisse. Malgré sa taille énorme, j'étais impressionnée par la fierté des gens que j'ai rencontrés d'être Congolais. Je crois que promouvoir cette volonté de vivre ensemble et de ne pas jouer la

carte ethnique est dans l'intérêt de toute la nation congolaise.

Le dialogue et le compromis : Le système suisse avec sa démocratie directe ne peut pas fonctionner sans dialogue. Dans notre système, aucune personne, aucun groupe ne peut imposer sa volonté sans convaincre les autres. La recherche d'un compromis semble parfois être longue et laborieuse, mais les résultats à la fin, acceptés de tous, sont stables et durables.

Aussi dans sa politique étrangère, la Suisse privilégie le dialogue, un aspect important de notre culture politique. Nous voulons jeter des ponts et promouvoir un dialogue qui facilite des compromis. Pour cette raison, la médiation de la Cenco a eu notre soutien.

Les acteurs politiques en RDC ont trouvé un compromis majeur à la fin de l'année passée avec l'Accord de la Saint-Sylvestre. Je suis convaincue que cet Accord peut servir de base à une solution politique durable, et j'espère que ce compromis sera appliqué de bonne foi, un autre mot clé de la culture politique suisse.

La solidarité enfin : Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas jouir de nos acquis en Suisse si nous ne sommes pas solidaires à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières. Contribuer à un monde plus juste et plus prospère est un élément important de notre politique étrangère. Cela est aussi dans notre intérêt.

L'action en faveur de la paix et de la sécurité a gagné en importance au cours des dernières années, en raison notamment de la multiplication des crises internationales qui ont des répercussions négatives sur la Suisse. Tout récemment, un Suisse, Thomas Greminger, a été nommé Secrétaire général de l'OSCE, une organisation importante qui contribue à la sécurité et à la démocratie en Europe.

Notre engagement pour la paix et la sécurité se traduit également par une candidature pour un siège non-permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU pour la période 2023-2024.

La Suisse s'engage en faveur d'un monde sans pauvreté et le développement durable. La pauvreté dans le monde est étroitement liée aux risques globaux et aux conflits : il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable. La Suisse soutient l'Agenda 2030 et ses dix-sept objectifs de développement durable,



Ambassadeur de Suisse en RDC

adoptés fin septembre 2015 par les chefs d'Etat et de gouvernements de 193 pays, sous l'égide de l'ONU.

La coopération internationale suisse vise à soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Ses instruments englobent l'aide humanitaire, la coopération au développement, les mesures de promotion de la paix et la promotion des droits de l'homme.

En RDC nous sommes solidaires avec le peuple congolais à travers notre engagement pour la paix et les droits de l'homme, notre coopération au développement ainsi que notre aide humanitaire, avec un accent particulier sur les deux Kivu. Nos activités sont gérées par l'ambassade et notre bureau de coopération à Bukavu. Lors de mes visites à l'Est du pays j'ai eu l'occasion de voir les besoins énormes de la population, mais aussi la résilience, le courage et l'espoir. En ce moment, notre attention est aussi tournée vers la souffrance de la population dans le Grand Kasai. La Suisse a libéré CHF 1 million d'aide humanitaire pour répondre aux besoins de la population aux Kasai.

J'aimerais aussi remercier les Suissesses et les Suisses en RDC pour leur engagement, soit dans des organisations internationales ou des ONG, soit à travers leurs activités et

initiatives privées.

Mesdames et Messieurs, Avant de clôturer j'aimerais vous présenter notre nouveau Chef de mission adjoint, Stephan Schmid, qui vient d'arriver à Kinshasa il y a quelques jours. Je lui souhaite plein de succès et de bonheur pour son séjour en RDC.

Et je vous présente les trois artistes que nous avons invité à exposer leurs œuvres ce soir. Il s'agit de - Mega Mingiedi, Graphiste - Geraldine Tobé, Peintre - Teddy Lusansu, Sculpteur

Et comme nous avons aussi des talents au sein de l'ambassade, nous vous présentons aussi quelques tableaux de Eliane Candido.

André Malraux a dit : L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme. A travers l'art nous nous comprenons mieux, et nous comprenons mieux notre environnement et la société. Les artistes contribuent ainsi aussi à la paix et au développement, et je vous invite à discuter avec les artistes présents de leurs expériences et leurs idées.

Je vous remercie, Danke für ihre Aufmerksamkeit, grazie.

Fonction publique : vers la mise à la retraite honoraire du contingent éligible

En organisant un séminaire de formation et d'orientation en faveur de 923 agents prêts à être retraités, le ministre de tutelle entend instaurer à leur égard de nouvelles attitudes après les avoir outillés en informations nécessaires à leur reconversion.

BIENVENU IPAN

Le ministre d'État et ministre de la Fonction publique, Michel Bongongo, a procédé, le lundi 31 juillet, à l'ouverture de l'atelier d'orientation et de formation organisé à l'attention des agents et fonctionnaires des ministères et services de l'Administration publique. Ce, pour une « mise à la retraite à visage humain » de ces derniers.

Selon le ministre d'État, il est prévu une séance d'orientation obligatoire à tous les retraités qui portera essentiellement sur l'éducation financière ; la sécurité sociale avec un volet sur les droits à la pension, l'adhésion à la Caisse nationale de sécurité sociale des agents et fonctionnaires de l'État (CNSA) et un volet sur l'assurance maladie, les mutuelles de santé ; les activités génératrices de revenus ; l'entrepreneuriat ainsi que le coaching et la consultance.

« Au vu de l'importance du partage minimum de connaissance prévu à cette séance d'orientation, j'exhorte tous les retraités à être à la fois attentifs et réceptifs mais aussi et surtout à poser des questions pertinentes », a recommandé Michel Bongongo à l'ouverture de cet atelier au Palais du peuple.

SÉCURISATION

Il a « rassuré que le ministère de la Fonction publique, en ligne parfaite avec les instructions personnelles du chef de l'État, a mis en place des mécanismes visant la sécurisation des retraités et prévoit des avantages de nature à donner un visage humain à la retraite. C'est ainsi que la préparation des opérations de mise à la retraite a bénéficié d'un consensus très large quant à l'implication effective de toutes les parties prenantes à différents niveaux du projet ».

En vue de sécuriser le fonds gouvernemental, constitué grâce à l'appui de la Banque mondiale, et arriver au paiement des indemnités de retraite, le ministère de la Fonction publique s'est voulu prévoyant. Ce, en constituant une base de données biométriques lors du recensement des agents éligibles à la retraite. La raison en est très simple : la perception par voie bancaire des indemnités de retraite sera conditionnée par le contrôle d'accès biométrique à travers le test d'empreinte qui sera placé au niveau des agences. Tout cela pour s'assurer que seul l'agent bénéficiaire, identifié par la Fonction publique (lors du recensement), touche le montant



Le ministre d'État et ministre de la Fonction publique entouré du coordonnateur du PRRAP (à G) et du coordonnateur du Senarec (à D).

de la paie. Un mécanisme similaire sera mis en place au niveau de la CNSA cette fois-ci pour réduire le risque de paiement indu de la fonction mensuelle à des opportunistes non bénéficiaires. Parlons des indemnités spéciales. Il y a lieu de préciser à ce stade la détermination du chef de l'État à accompagner le retraité de la période 2017 à leur reconversion.

DIGNITÉ

Le ministère de la Fonction publique, agissant à travers le projet PRRAP de la Banque mondiale, s'appuiera, tout au long de ce séminaire, sur l'expertise du Service national pour le renforcement des capacités (Senarec). Sur le plan opérationnel, le séminaire implique des formations sur plusieurs thématiques sur base des informations que le ministère a récoltées auprès des fonctionnaires éligibles à la retraite.

Le coordonnateur du Senarec, Constant Mudekereza, s'est félicité du fait que « le ministre d'État a pris l'option de renforcer les enseignements que le Senarec va assurer aux nouveaux retraités. Nous remercions la Banque mondiale qui a participé à cet événement, et nous sommes flattés par l'engagement du chef de l'État et du Premier ministre qui ont tenu à ce que la retraite en RDC soit digne de trente ans que les fonctionnaires ont passé aux services de l'État. Nous allons faire de notre mieux pour que la formation qui sera assurée soit utile aux retraités dès la première journée, qu'ils descendent sur le terrain comme des hommes d'affaires, ou comme tout autre consultant qui veut être désormais indépendants, travaillant pour son propre avenir. La première formation d'orientation va s'étendre

sur quatre jours, pour leur donner des préliminaires. Après, nous allons consacrer un, deux ou trois mois pour qu'ils deviennent des professionnels ».

Pour le coordonnateur du PRRAP, Jean-Serge Bikoro, cette formation dite d'« initiation à la reconversion » est une « initiative du gouvernement à travers le Senarec. Elle constitue l'opportunité pour les fonctionnaires de créer des activités génératrices de revenus à partir des moyens disponibles. Ce qui va leur permettre notamment de contribuer au développement du pays en créant notamment des emplois. Mais aussi en s'offrant d'autres moyens de survie après la retraite ».

RECONVERSION

À en croire Jean-Serge Bikoro, « les fonctionnaires sont régis par un statut. Mais ce statut ne leur permet pas de créer ou de s'activer à des activités commerciales pendant leur fonction. Cependant, à la fin de leur carrière, il est possible qu'ils se reconvertissent. Et pour mieux se reconvertir, il faut disposer de connaissances et moyens qui permettent à générer, créer des activités génératrices de revenus qui peuvent leur permettre de renforcer les moyens financiers de chacun et donc de contribuer au finish à la promotion de l'économie nationale ».

Cette reconversion consiste au fait qu'ils sont passés de fonctionnaires à citoyens actifs. Et donc, le fait qu'ils passent d'un fonctionnaire actif à un fonctionnaire passif, il est retraité. Il s'agit d'une reconversion de l'actif au passif. En tant qu'actifs, ils peuvent continuer d'être utiles à la nation à partir d'un certain nombre d'activités qu'ils auront initiés eux-mêmes par

les connaissances qu'ils vont acquérir à travers cette formation ».

Les statistiques de derniers recensements appuyés par plusieurs études réalisées depuis 2012 permettent d'estimer à plus de 250 000 l'effectif des agents et fonctionnaires de l'État éligibles à la retraite maintenus en service.

La RDC n'est pas à sa première expérience dans la mise à la retraite de ses agents et fonctionnaires. L'histoire récente nous rappelle les évidences de 2003 qui font état d'un maintien prolongé des agents en service. Une des explications plausibles à cet état de choses est l'insuffisance de moyens financiers pouvant faire face au nombre des retraités de plus en plus grandissant. Le gouvernement a ainsi fini par envisager l'abandon du système d'octroi et opté pour la mise en place des stratégies alternatives de financement en vue de sortir de l'impasse. La modernisation de l'Administration publique a permis la mise en place d'un cadre juridique propice aux opérations de mise à la retraite selon le contexte socio-économique.

Parmi ces innovations, il y a lieu de citer la loi n°16/013 du 15 juillet 2016 portant statut des agents de carrière et de service public de l'État qui ramène l'âge de retraite à 65 ans au lieu de 55. Et le chronogramme de la durée limite de service varie de 35 ans au lieu de 25. Ce qui veut simplement dire que sans la réforme, ces agents retraités en 2017 auraient cessé leurs activités depuis 2007, si pas avant.

Au travers de cette formation qui va se poursuivre jusqu'en provinces, le gouvernement espère atteindre tous les fonctionnaires concernés par la retraite.

Kenya : la tension monte à une semaine des élections

La tension monte d'un cran au Kenya à une semaine des élections générales du 8 août. La campagne électorale a été ternie, samedi, par une attaque contre la maison du vice-président William Ruto, et par l'annonce lundi de l'assassinat, accompagné de torture, d'un haut responsable en charge du service informatique à la commission électorale.

Le Kenya est entré mardi dans la dernière semaine d'une campagne électorale tendue en vue des élections générales du 8 août et, notamment, d'une présidentielle qui s'annonce serrée entre le sortant Uhuru Kenyatta et son rival Raila Odinga.

Cette réédition du duel de 2013 a donné lieu à une campagne acrimonieuse - l'opposition accusant le camp de M. Kenyatta de préparer des fraudes électorales - qui a installé dans le pays un climat d'appréhension et alimente les craintes de violences électorales. Ces élections - par lesquelles les Kényans vont élire leurs président, gouverneurs, députés, sénateurs, élus locaux et représentantes femmes à l'assemblée - interviennent 10 ans après celles de 2007, où l'opposition, déjà emmenée par Raila Odinga, avait crié à la fraude à l'annonce de la réélection du président Mwai Kibaki.

Le pays avait plongé dans deux mois de violences politico-ethniques et de répression policière sans merci qui avaient fait au moins 1 100 morts, chassé plus de 600 000 personnes de leurs foyers et durablement traumatisé un pays réputé stable dans une région traversée de nombreuses crises.

ATTAQUE ET ASSASSINAT

Le vote au Kenya se joue traditionnellement sur des sentiments d'appartenance ethnique et MM. Kenyatta (un Kikuyu) et Odinga (un Luo)

ont mis sur pied deux puissantes alliances électorales. Pour les sondeurs, la présidentielle se jouera sur la capacité de deux camps à mobiliser leurs sympathisants le jour J.

La campagne électorale s'est déroulée dans un calme relatif. Elle a toutefois été ternie par une attaque samedi contre la maison du vice-président William Ruto, et par l'annonce lundi de l'assassinat, accompagné de torture, d'un haut responsable informatique de la commission électorale.

Le scrutin va donner lieu au déploiement sans précédent de 180 000 membres des forces de sécurité aux quatre coins de ce pays d'Afrique de l'Est un peu plus grand que la France métropolitaine. Outre la présidentielle, l'élection des gouverneurs de 47 comtés, fruit d'une décentralisation mise en œuvre en 2013, pourrait également déboucher sur des troubles localisés.

Comme à chaque élection dans ce pays de plus de 48 millions d'habitants, de nombreux Kényans travaillant dans les grandes villes sont rentrés dans leurs villages pour voter mais aussi par mesure de précaution. Les grandes entreprises ont multiplié les consignes de sécurité pour leur personnel et bon nombre d'expatriés ou de Kényans aisés ont choisi de s'absenter du pays. « L'anxiété qui s'est propagée dans le pays à l'approche des élections est malsaine », avertissait récemment le principal quotidien du pays, le Daily Nation, dans son éditorial.

PROTÉGER NOS VOIX

A 72 ans, Raila Odinga, candidat de la Nasa (National Super Alliance), une coalition d'opposition regroupant cinq partis, se présente à la présidentielle pour la quatrième et certainement la dernière fois. Le leader de l'opposition affirme s'être fait voler la victoire en 2007 et il avait rejeté les résultats en 2013 avant que la Cour suprême ne les valide définitivement.

Cette année, l'opposition a opté pour une stratégie consistant à «protéger ses voix». Elle a ainsi obtenu en janvier le remplacement de la commission électorale qu'elle jugeait partielle. Elle a récemment dénoncé de possibles fraudes en préparation, notamment le vote d'électeurs décédés.

Le chef de la commission électorale assure que le vote électronique ne permettra pas de telles fraudes, notamment grâce à la reconnaissance biométrique des 19,6 millions d'inscrits.

En 2013, une partie du système électronique était tombé en panne, alimentant les soupçons de fraude à l'annonce de la victoire, dès le premier tour, d'Uhuru Kenyatta, fils du père de l'indépendance de 1963, Jomo Kenyatta.

Le président, 55 ans, et son vice-président William Ruto rejettent les allégations de l'opposition et l'accusent de préparer l'opinion au rejet de leur réélection.

En 2013, les deux hommes s'étaient présentés alors qu'ils étaient inculpés de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI) pour les violences de 2007-2008.

Les charges ont depuis été abandonnées et c'est sur leur bilan économique qu'ils ont fait campagne. Depuis 2013, le pays a aligné des taux de croissance à plus de 5% et développé ses infrastructures, dont la nouvelle ligne ferroviaire entre Nairobi et le port de Mombasa sur l'océan Indien, vitale pour l'approvisionnement en marchandises du Kenya et de voisins comme l'Ouganda. Cette solide croissance s'est toutefois accompagnée d'une hausse de prix des biens alimentaires, alimentée par une nouvelle sécheresse au début de l'année.

Ainsi, le gouvernement n'a pas réussi à enrayer la flambée du prix de la farine de maïs, aliment de base d'une majorité de Kényans...

AFP/LP

La Chine inaugure à Djibouti sa première base à l'étranger

La Chine a inauguré mardi à Djibouti sa première base militaire à l'étranger, aux portes de la mer Rouge, a annoncé l'agence Chine nouvelle relayée par l'AFP. L'ouverture de la base a été marquée par une cérémonie en présence du numéro deux de la marine chinoise, Tian Zhong, et du ministre de la Défense de Djibouti, a rapporté l'agence de presse officielle. L'annonce coïncide avec le 90e anniversaire de la fondation de l'Armée rouge, un événement célébré à Pékin par un discours du président Xi Jinping, qui a assuré que son pays était «confiant de pouvoir vaincre toute invasion» potentielle. La marine chinoise est présente depuis fin 2008 au large de la Somalie et dans le golfe d'Aden, dans le cadre des efforts internationaux pour combattre la piraterie dans cette région. Mais cette «base logistique» est la première du genre pour Pékin. Elle servira à soutenir «les escortes navales en Afrique et au Moyen-Orient, les opérations de maintien de la paix (de l'ONU) et l'aide humanitaire», a indiqué le mois dernier le ministre chinois de la Défense, en annonçant le départ d'un premier groupe de soldats à destination de la base africaine.

RCA : un renforcement de la force de l'ONU envisagé

Le chef des opérations de maintien de la paix des Nations unies, Jean-Pierre Lacroix, a envisagé lundi de demander des «éléments additionnels» pour la force onusienne en Centrafrique à l'issue d'une visite de deux jours à Bangui. «Nous avons expliqué que nous tiendrons informé le Conseil de sécurité de l'évolution de la situation pour éventuellement revenir vers lui pour des mesures additionnelles si on le juge souhaitable», a-t-il déclaré à l'AFP après une rencontre avec le président Faustin-Archange Touadéra. Ces mesures peuvent se traduire «par une demande d'éléments additionnels», a précisé M. Lacroix. «Il y a un sentiment de très grande pression sur les ressources de la force», a constaté le secrétaire général adjoint. La Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) compte quelque 12.500 soldats et policiers dans ce pays de 4,5 millions d'habitants qui peine à se relever du conflit entre groupes armés Séléka prétendant défendre la minorité musulmane, et anti-Balaka majoritairement chrétiens.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

La Force G5 «trouvera la solution» aux attaques jihadistes au Sahel

La ministre française des Armées, Florence Parly, a affirmé lundi à Niamey que la force des pays du G5 Sahel «trouvera la solution aux problèmes» des attaques jihadistes récurrentes dans la région et bénéficiera du soutien de l'opération française Barkhane.

« Nous sommes convaincus que c'est la force conjointe du G5 Sahel qui trouvera la solution aux problèmes (des attaques jihadistes) de la région », a souligné Mme Parly, qui a visité le nouveau Poste de commandement (PC) de la force que sont en train de mettre sur pied les Tchad, Niger, Mali, Burkina Faso et Mauritanie, dans une des plus grandes casernes de Niamey.

Florence Parly qui venait du Tchad a effectué cette visite avec son homologue allemande Ursula von der

Leyen. « Les travaux avancent très bien » et « le PC sera opérationnel à la fin du mois de septembre », a indiqué Mme Parly assurant que « l'opération (anti-jihadiste française) Barkhane restera aux côtés de cette force ».

« J'ai assuré le président (Mahamadou) Issoufou du soutien extrêmement fort de la France à cette initiative », a-t-elle insisté, à l'issue d'un entretien avec le président du Niger.

Elle a déclaré que «le souhait» du président Emmanuel Macron «est que les premières opérations» sur le terrain de la force conjointe G5 Sahel «puissent avoir lieu si possible en octobre».

Elle a ajouté qu'une conférence des donateurs se tiendrait fin septembre à Berlin afin de financer la nou-

velle force. Mme Parly a aussi visité à Niamey la base militaire française où sont stationnés quelque 400 soldats de l'opération Barkhane.

A partir de cette base, située près de l'aéroport de Niamey, l'armée française fait décoller depuis 2014 ses dromes Reapers pour surveiller les mouvements des groupes islamistes aux frontières du Mali et la Libye proches.

Les dirigeants des pays du G5 Sahel, aiguillonnés par le président Macron, ont acté le 2 juillet à Bamako la constitution de cette force antijihadiste conjointe et débloquent des fonds pour commencer son déploiement en septembre-octobre. Cette force doit être commandée par le général malien Didier Dacko.

AFP/LP

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DE L'AUDIT FONCTIONNEL DE L'OFFICE DE PROMOTION DES PETITE ET MOYENNES ENTREPRISES CONGOLAISES «OPEC», DE L'ÉLABORATION DE SON PLAN D'ACTION ET DE RELIANCE ET DE LA CRÉATION DU SITE WEB

NOTED'INFORMATION

1. Date de publication : **1 AOUT 2017**
 2. Pays : **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**
 3. Agence d'exécution : **Cellule d'exécution du Projet PADSP-CE « CEP/PADSP-CE»**
 4. Nom du Projet : **Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé et à la Création de l'Emploi (PADSP-CE)**
 5. Numéro de Don : **P-CD-KB0-001/ 2100155029868**
 6. Numéro de l'avis à manifestation d'intérêt : **AMI N°09/CEP-PDSP-CE/PM/2016**
 7. Intitulé de la demande des propositions : **DDP N°003/CEP-PADSP-CE/COORD/PM/2017**
Demande des propositions pour le recrutement d'un consultant (firme) chargé de l'audit fonctionnel de l'Office de Promotion des Petite et Moyennes Entreprises Congolaises «OPEC», de l'élaboration de son plan d'action et de relance et de la création du site Web
 8. Méthode de sélection : **Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC)**
 9. Date de publication de l'AMI : **28 septembre 2016**
 10. Date de publication de la DDP : **24 Avril 2017**
 11. Date d'ouverture des propositions techniques : **30 mai 2017**
 12. Date d'ouverture des propositions financières : **18 juillet 2017**
 13. Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : **11 juillet 2017**
 14. Nom de l'attributaire du Contrat : **Groupement KPMG RDC -CONGO IT Services & Production**
 15. Nationalité : **Congolaise**
 16. Adresse : **BCDC 7 eme Niveau, Blv 30 Juin, Tel : +243828504963/ +243990010020/ +243990010021 ; Email :**
 17. Courriel : **tfashingabo@kpmg.cd**
 18. Montant du Contrat : **357.783,00 USD Hors taxe , Trois cent cinquante sept mille sept cent quatre vingt trois dollars américains**
 19. Date de démarrage du Contrat : **10 août 2017**
 20. Durée d'exécution du Contrat : **Trois (3) mois et trois (3) jours**
 21. Synthèse de l'objet du Contrat : **La mission consiste à réaliser l'audit fonctionnel de l'Office de Promotion des Petite et Moyennes Entreprises Congolaises «OPEC»(1); l'élaboration de son plan d'action et de relance (2) ; et de la création du site Web (3).**
 22. Nombre total de soumissionnaires : **Quatre (4)**

Pour les soumissionnaires :

N°	Nom	Pays	Adresse	Note technique	Prix évalué	Classement
1.	Groupement KPMG RDC-CONGO IT Services & Production :	RDC	BCDC 7 eme Niveau, Blv 30 Juin. Tel : +243828504963/+243990010020+243990010021; Email : tfashingabo@kpmg.cd	79,86	357.783,00	1 ^{er}
2.	Groupement MAZARS CAMEROUN-WORLD ENGINEERING CONSULTING	CAMEROUN	Immeuble Ex Amacam, rue Boué de la Labeyrière ; Tel. : +23733424247 / +237670405415 Email : jean-fabrice.bec@mazars.cm	68,29	-	-
3.	Cabinet ERNEST & YOUNG RDC SARL (EY)	RDC	Immeuble Modem Paradise, 2eme étage 8225 Avenue Flambeau. Gombe/Kinshasa ; Tel. : +243999306868 Email : baraka.kabemba@cd.ey.com	69,27	-	-
4.	Groupement AFRIC CONSULTING GROUP (ACG)- Bureau Indépendant de Consulting Economique et Multisectoriel (BICEM) & INTELLIGEA	CÔTE D'IVOIRE	Deux Plateaux des Jardins 25, BP 386 Abidjan. Tel : +22505955533+22522417162 Email : info@africconsulting.com	66,20	-	-

Ci-joint les détails sur les résultats d'évaluation des propositions techniques et financières.

Tout Consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande auprès de la CEP/PADSP-CE qui lui communiquera dans le délai de 10 jours l'explication du rejet de son dossier, soit par écrit, soit lors d'une réunion. Le Consultant qui en fait la demande devra assumer tous les coûts de sa participation à cette réunion.

8^{èmes} Jeux de la Francophonie : la RDC termine avec 3 médailles

Paris gagné pour la Côte d'Ivoire après l'organisation des 8^{èmes} Jeux de la Francophonie, du 21 au 30 juillet 2017. La France est sacrée première nation de ces jeux avec un total de 49 médailles dont 22 en or, 16 en argent et 11 en bronze. La RDC termine 22^{ème} avec 3 trois médailles dont une en or et deux en bronze.

ARMEL LANGANDA/
FRANCOPHONIE

Démarrés le 21 juillet à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les 8^{èmes} Jeux de la Francophonie se sont clôturés en beauté le dimanche 30 juillet dernier. La RDC présente un bilan faible avec trois médailles seulement, dont une en or et deux en bronze. Au classement final, la RDC occupe la 22^{ème} place sur les 47 pays participants.

Il faut néanmoins saluer les efforts des athlètes qui se sont déployés pour marquer la présence de la RDC à Abidjan. C'est le cas du marathonien Dieumerici Makorobondo Salukombo, qui a gagné la médaille d'or dans une course de 42 km 500 en 2 : 27' : 54". C'était une joie immense non seulement pour la fédération d'athlétisme dirigée par Bienvenu Matenda, mais plutôt pour toute la nation congolaise.

Les deux médailles de bronze ont été raflées en Lutte par Anyan Mabunga Menga et en Judo par Carole Imongo.

En football, la RDC a loupé l'occasion de ramener la médaille de bronze. Elle a été battue en petite finale par le Mali sur le score de 1-2. En demi-finale, les Léopards ont été battus par leurs homologues égyptiens sur la note d'un but à zéro. Le Maroc a battu la Côte d'Ivoire en finale à l'issue d'une séance fatidique des tirs au but.

Belle moisson pour le royaume chérifien pour les 8^{èmes} Jeux de la Francophonie, Abidjan 2017. Le Maroc a terminé avec 42 médailles dont 13 en or, 14 en argent et 15 en bronze. Il se hisse tout juste derrière la France au tableau général des médailles.

LA FRANCE LEADER

La France est donc la première nation de ces jeux



Dieumerici Makorobondo, le seul médaillé d'or congolais aux 8^{èmes} Jeux de la Francophonie

avec un total de 49 breloques dont 22 en or, 16 en argent et 11 en bronze. Elle devance le Canada (3^e) avec 13 médailles en or, 8 en argent et 15 en bronze pour un total de 33. Le Sénégal échoue au podium mais se classe 2^e pays africain avec ses 27 médailles dont 10 en or, 9 en argent et 8 en bronze.

La Côte d'Ivoire, pays hôte, est 3^e africain et 6^e mondial avec 19 médailles dont 6 en or. Notamment le

doublé 4x100 en hommes et en dames.

Le Cameroun suit derrière avec 21 médailles et 5 en or et le Congo complète le Top 5 africain avec 5 breloques et toutes les 5 en or.

Il faut noter que 3 658 jeunes répartis au sein de 53 délégations ont fait le déplacement des bords de la lagune Ebrié. Pendant plus d'une semaine, ils ont fait montre de leur talent dans 21 disciplines dont 9 sportives,

dix culturelles et deux ayant trait à des activités de développement.

Au total, 350 médailles, dont 108 en or, ont été distribuées. 900 journalistes ont été accrédités et 500 millions de téléspectateurs ont suivi les VIII^{èmes} Jeux de la Francophonie.

Les 9^{èmes} Jeux de la Francophonie doivent se tenir dans la province canadienne du Nouveau-Brunswick en 2021.

Quarts de finale de la Coupe de la CAF Les Corbeaux choisissent Tunis pour la préparation

ARMEL L

Qualifié pour les quarts de finale de la Coupe de la CAF, le TP Mazembe veut capitaliser son temps surtout pendant cette période de la trêve. Sur ce, un programme a été publié par le staff technique des Corbeaux pour la saison 2017-2018. Tous les joueurs regagnent Lubumbashi au plus tard le 6 août, confirme le site officiel du club noir et blanc.

Les entraînements reprennent le lundi 7 août au Temple de Badiangwena, sauf changement de dernière minute. C'est dans l'objectif de mieux préparer la prochaine saison sportive. Et surtout se maintenir en forme pour les quarts de finale de la Coupe de la Caf. Les

Corbeaux de Lubumbashi croiseront les Soudanais d'El Hilal Obeid, le 15 septembre prochain.

A en croire le site officiel du club, le manager du club de Lubumbashi, Frédéric Kitengie, a promis la venue de nouveaux joueurs en provenance de la KFA et d'autres formations : « C'est une satisfaction et une profonde reconnaissance envers celui qui a fait que le TPM gagne le championnat national cette année. De l'étranger, le président Katumbi n'a cessé de nous donner des conseils, de nous donner des moyens et de nous encourager à bien conduire le TPM... Nous devons encore préparer davantage l'équipe. Au retour des joueurs au début du mois d'août, nous irons en prépara-

tion vraisemblablement en Tunisie pour préparer les quarts de finale de la C2 prévus au mois de septembre. Afin d'affûter l'équipe pour cette étape de la compétition. Nous allons faire venir quelques joueurs pour renforcer notre ossature, ils viendront de la KFA, de Don Bosco et d'autres clubs, notamment de Kinshasa... ».

Pour la reprise au programme du 7 août, seuls les joueurs retenus parmi les Léopards de la RDC pour le CHAN seront exemptés. Et le coach Pamphile Mihayo, veut à tout prix marquer son histoire à la tête du staff technique des Corbeaux du TP Mazembe. Il a d'abord réussi à offrir à l'équipe la 22^{ème} édition du championnat national de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Transfert : Saint Etienne convoitise Marcel Tisserand

ARMEL L

L'international congolais Marcel Tisserand intéresse pas mal de clubs européens pour la saison sportive 2017-2018. Après avoir fait ses preuves en sélection avec les Léopards de la RDC, le défenseur Marcel ne restera pas à Ingostadt, déjà relégué en deuxième division allemande. Plusieurs clubs veulent les services du Léopard congolais la saison prochaine. Sur la liste on note Saint Etienne de la France et Leipzig en Allemagne, confirme l'agence Reuters.

Acheté à 5,5 M€ à Monaco en août dernier, Marcel Tisserand va bientôt quitter Ingostadt. Le défenseur de vingt-quatre ans pourrait rester en Bundesliga : le RB Leipzig et surtout le Werder Brême lui font une cour assidue, tout comme les Anglais de



Watford. Par ailleurs, Saint-Étienne suit toujours un joueur convoité l'été dernier : la direction des Verts avait longuement discuté avec l'entourage de Tisserand à l'époque.

C'est un dossier qui remonte à un an et que l'AS Saint-Étienne étudie toujours. Selon la même source, un pre-

mier contact a été établi avec la direction du club allemand, relégué en D2, pour définir les contours d'une offre. Les Anglais de Watford ont formulé une proposition de 5 M€.

Mais Tisserand privilégie clairement les Verts. Qui devront s'approcher de cette somme.

LePotentiel
Quotidien d'informations générales

FONDATEUR
Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ
Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE
Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF
Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION
Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kieni 081 515 86 44

POLITIQUE
Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE
Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES
Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS
Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL
Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC
Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS
Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE
José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF
Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE
Albert Tshiambi 081 493 47 53
COMPTABLE
Kevin Twende 085 386 08 44
CAISSIÈRE
Colette Kankunku 0997 69 81 07
INTENDANT
Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER
Franck Lukusa 081 197 76 09
AGENTS COMMERCIAUX
John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE
Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



Collation des grades académiques

L'INA déverse près de 30 lauréats sur le marché de l'emploi

Les lauréats issus de trois sections, à savoir Musique, Art dramatique et Animation culturelle sont désormais appelés à être des agents qualifiés de développement de la RDC et ambassadeurs de cette Alma Mater.

BIENVENU IPAN

Le secrétaire général académique de l'Institut national des arts (INA), le professeur Charles Eyana, a, au nom du directeur général de cette Alma Mater, conféré les grades académiques aux lauréats de la première session de l'année 2016-2017 qui vient de se clôturer.

Il a aussi procédé à l'ouverture solennelle de l'année académique 2017-2018. Du côté du public venu célébrer les lauréats, la joie était en son comble. A chaque proclamation des résultats, des sifflements aigus s'élevaient à parfois jusqu'à la limite des sons perceptibles.

A la section Musique, quatre lauréats sur 32 enregistrés se sont vu conférer les grades de gradués en Art, option Musique, orientation Écriture musicale, Interprétation musicale, Musique et ci-

vilisation congolaise. À la même section, deux autres lauréats se sont vu conférer les grades de licenciés en Art, option Musique, orientation Musique et civilisation congolaise.

À la section Art dramatique, seuls trois lauréats sur 18 se sont vu conférer les grades de gradués en Art, option Art dramatique, orientation Interprétation dramatique et Cinéma.

À la même section, l'autorité académique a conféré à deux candidats sur quatre enregistrés les grades de licenciés en Art, option Art dramatique, orientation Mise en scène.

À la section Animation culturelle, le représentant du directeur général de l'INA a conféré à quatre candidats sur quatre-vingt et un les grades de gradués en Art, option Animation culturelle. A la même section, le représentant du DG de l'INA a conféré à quatorze candidats sur cinquante et sept enregistrés les grades de licenciés en Art, options Animation culturelle et Développement ainsi que Administration et gestion des entreprises culturelles, sportives et des loisirs.



Le secrétaire général académique de l'INA conférant les grades académiques aux lauréats.

ÊTRE DES AGENTS QUALIFIÉS DU DÉVELOPPEMENT

En les félicitant vivement, le directeur général de l'INA a, dans son discours lu par le secrétaire général académique, convié ses diplômés « à être en tout temps et en tout lieu agents qualifiés de développement, et ambassadeurs de chic et de choc de leur INA ».

Le professeur Yoka en appelle aussi à l'engagement de chaque membre de la communauté de l'INA à l'éthique

et à la déontologie professionnelle. Ce, pour faire de cette Alma Mater « notre raison de survivre, de vivre, de mieux-vivre, de vivre ensemble si nous tenons à ce que l'INA nous insuffle le génie et l'énergie de perpétuer une tradition universitaire révolutionnaire ». Il a évoqué quelques faits qui ont marqué l'INA au cours de l'année 2016-2017, à savoir le lancement du Cinquantenaire de l'INA ; l'élaboration d'un plan d'action ; les publications sur la musique congolaise moderne, avec le deuxième volume de l'anthologie « Rumba-Parade » ; le voyage en Chine du DG de l'INA qui a été pour ce dernier un haut moment de méditation sur le destin de la RDC, et de l'Afrique.

Pour sa part, le secrétaire général académique de l'INA, le professeur Charles Eyana, a rendu public le rapport académique 2016-2017 renseignant sur le calendrier académique, le fonctionnement des sections et organes académiques, le personnel académique, scientifique et administratif, les étudiants, les enseignements, les recherches et publications, la coopération, les infrastructures, la bibliothèque.

Lemba et Kalamu

Le théâtre-forum, instrument de sensibilisation aux violences sexuelles faites au malentendant

BIENVENU IPAN

Plusieurs scènes de théâtre-forum ont été projetées, le dimanche 30 août 2017, pour faciliter la compréhension aux malentendants, cible de cette deuxième phase de campagne lancée par le Centre de production des programmes et supports de sensibilisation des sourds (CPPS). Le siège de cette structure, situé au quartier Kimbangu, à Kalamu, a servi de cadre au lancement de la campagne qui s'étend dans les communes de Lemba et Kalamu pour une durée d'un an.

Certes, sans recours à l'entendant, cette lutte ne va pas atteindre ses objectifs. Raison pour laquelle le malentendant et l'entendant se sont ligüés pour dire non aux violences sexuelles faites aux sourds (homme, femme, jeune et vieux).

Le coordonnateur ad-

joint du CPPS, Doudou Nzilo, a expliqué à la presse l'objectif poursuivi par cette deuxième phase de campagne dénommée « Biso peto boyi », entendez (nous aussi disons non) aux violences sexuelles : « notre campagne est destinée aux populations des communes de Lemba et Kalamu. L'objectif reste le même comme à la première lors de la première phase lancée dans les communes de N'Djili et Kimbanseke, à savoir apporter toute l'information liée aux violences sexuelles à la communauté sourde ».

APPORTER L'INFORMATION

Il a déploré le fait que « pour la cause des entendants, toute la RDC s'est engagée à lutter contre les violences sexuelles. Pour preuve : le chef de l'État a même nommé une conseillère spéciale. Ce qui n'est pas malheureusement le cas pour les

sourds. Rien n'est fait jusqu'à présent. Les sourds n'ont rien comme connaissance pouvant les aider à faire face aux violences sexuelles. Cette situation les expose aux risques de viol. À cause de ce handicap, ils sont les premières victimes parce qu'ils n'ont aucune information en cette matière. C'est pourquoi nous, au niveau du CPPS, avons pris l'option d'apporter à ces personnes l'information, et la vraie, liée aux violences sexuelles afin qu'elles puissent prendre des précautions pour ne pas tomber victimes de violence sexuelle. Car comme dit la Bible : 'mon peuple périt faute de connaissance'. Il n'y a pas que des filles mais il y a aussi des hommes sourds qui commettent ce genre de violences sans s'en rendre compte, parce qu'ils n'ont pas l'information. Et quand on va évoquer la loi, il sera arrêté. Or, la loi reconnaît à tout citoyen ce droit à l'information.

Alors, ne pas apporter cette information aux sourds c'est contribuer à leur malheur, leur ignorance. Voilà qui justifie notre contribution au bien-être de malentendants à travers la campagne que nous venons de lancer ».

Le pasteur de l'église des sourds accorde une grande importance à cette campagne par le fait qu'à travers leur comportement, des sourds tombent victimes des violences sexuelles faute d'informations.

« C'est pourquoi j'encourage le CPPS qui a initié pour la première fois en RDC cette campagne à aller toujours de l'avant pour défendre les intérêts des sourds. Que Dieu bénisse cette structure et comble tous ses membres de tout ce dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs. Nous demandons aussi au gouvernement de leur venir en aide », a déclaré l'homme de Dieu.

Marche de la Lucha : soutien unanime de toutes les forces du changement

Ce sont les jeunes de la Lucha qui ont lancé les manifestations pacifiques, qui vont jaloner ce second semestre, pour exiger la publication d'un calendrier électoral par la Commission électorale nationale indépendante. L'appel à une marche pacifique, le lundi 31 juillet, sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo a été soutenu par toutes les forces du changement. De Moïse Katumbi à Félix Tshisekedi, en passant par l'UNC de Vital Kamerhe ou encore le MLC de Jean Pierre Bemba, les acteurs de l'Opposition ont apporté leur total appui à l'activisme des jeunes de la LUCHA.

LE POTENTIEL

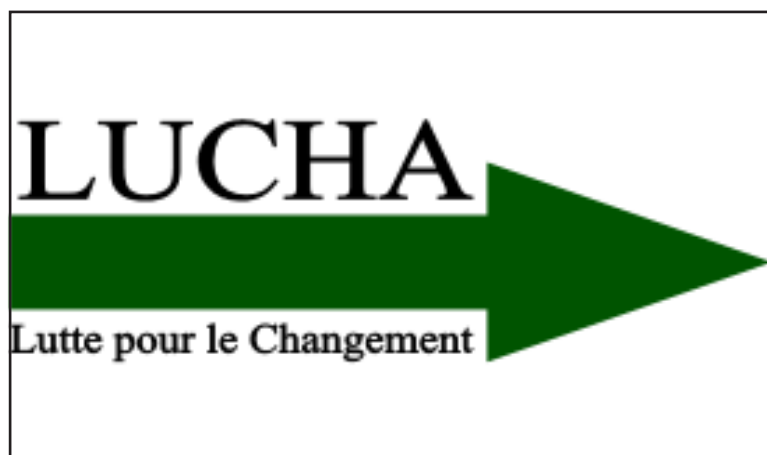
Le mouvement citoyen est en marche en République démocratique du Congo. L'objectif est de contraindre le régime en place à Kinshasa à organiser les élections démocratiques au plus tard le 31 décembre 2017, conformément à ce qui a été convenu dans l'Accord politique global et inclusif de la Saint-Sylvestre.

À cet effet, la Lutte pour le Changement (LUCHA), un mouvement citoyen, a organisé des marches pacifiques sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo pour réclamer à cor et à cri la publication d'un calendrier électoral.

Bien que jouissant du droit constitutionnel de manifester pacifiquement, les jeu-

nes de la LUCHA ont été violemment réprimés partout où ils ont osé marcher. Certains d'entre eux ont été interpellés par la police nationale congolaise, visiblement instrumentalisée par le pouvoir. Le droit de manifester reste un droit civique pour tous les Congolais que toutes les institutions républicaines devraient garantir. Hélas ! En République démocratique du Congo, la Majorité présidentielle tentent d'instaurer une dictature afin d'accorder un pouvoir à vie à son autorité morale qui a épuisé ses deux mandats constitutionnels depuis le 19 décembre 2016.

Quoiqu'il en soit, la marche organisée, contre vents et marrées par la Lucha, a bénéficié du soutien moral de toutes les forces du changement. Le président du Ras-



semblement des forces politiques et sociales acquises au changement a personnellement soutenu l'initiative citoyenne de la Lucha. Il en est de même de Moïse Katumbi, candidat déclaré à la prochaine présidentielle, qui a appelé au soutien de la marche de la Lucha.

L'Union nationale du Congo (UNC), parti cher à Vital Kamerhe, a trouvé également dans la démarche de la Lucha un « modèle de résistance pacifique » susceptible de fléchir le pouvoir de Kinshasa qui, c'est un secret de polichinelle, fait tout pour que les élections démocratiques devant assurer l'alter-

nance à tous les niveaux n'aient jamais lieu.

À travers ce soutien unanime et inconditionnel à la Lucha, les forces du changement sont donc décidées à faire échec au plan machiavélique de la Majorité présidentielle consistant à confisquer la démocratie par le blocage des élections.

Dans une semaine, soit les 8 et 9 août, le Rassemblement a projeté deux journées ville-morte à Kinshasa et sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo. Ces actions sont d'ores et déjà soutenues par toutes les forces politiques éprises de démocratie.

Processus d'identification et d'enrôlement des électeurs : le Collectif FMJC sur le terrain dans 12 communes

ST AUGUSTIN K.

Avec l'appui de Diakonia, Sida et le Centre Carter, Femmes des médias pour la justice au Congo (FMJC) a organisé, du 25 au 31 juillet au Centre Carter au Complexe Utaxafrica, à Ngaliema, une formation modulaire bridge axée sur « Genre et observation électorale à long terme ».

À l'issue de la formation, un Collectif FMJC de 30 observateurs électoraux à long terme dont 20 femmes a été mis sur pied. Le thème du module de formation dit tout sur la mission assignée à ce corps d'observateurs du processus électoral à lunettes Genre.

Pendant 10 jours donc, le Collectif FMJC va passer au peigne fin le déroulement du processus d'identification et d'enrôlement des électeurs à Kinshasa, à travers trois antennes de la Commission nationale électorale indépendante (CENI) dont Limete, N'Djili et Gombe, soit 12 communes avec une moyenne de

2 observateurs par centre d'inscription.

Mais qu'est-ce que le Collectif FMJC va observer sur le terrain ? A cette question, Mme Kenneth Enim Ampli, coordonnatrice nationale de FMJC, répond en ces termes : « Etant donné que nous basons notre mission spécialement sur les questions de Genre, le Collectif FMJC va centrer son monitoring sur le niveau de prise en compte de la participation de la femme à différents niveaux du processus de révision du fichier électoral ».

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME AFRICAINE

Grâce à cette formation modulaire de cinq jours, FMJC dispose de fiches d'observation produites et approuvées par les participants ; lesquelles reprennent les informations sur l'administration électorale, l'inscription des électeurs, l'éducation civique et information des électeurs, la Société civile, les médias, les incidents, etc.

Le Collectif FMJC se donne comme charge de déceler si réellement les six points ci-haut mentionnés tiennent compte des questions spécifiques des femmes et de genres BB.

Pour la ministre du Genre, Chantal Safou Lopusa, qui clôturait cette formation, l'observation électorale (thématique de la formation) cadre bien avec la campagne de sensibilisation à l'enrôlement massif des femmes initiée par son ministère, il y a quelque temps, avec le concours avec la CENI. L'objectif, a-t-elle dit, était d'amener un grand nombre de femmes électrices mais aussi de soutenir la candidature féminine aux prochains scrutins électoraux qui se veulent démocratiques et apaisés.

Mais auparavant, Chantal Safou s'était rendue à Kisenso, où elle avait échangé avec les femmes de la périphérie, celles qui luttent dans des activités d'autosuffisance alimentaire, celles qui se démènent jour et nuit pour faire vivre leurs

familles, et cela dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme africaine.

Pour les partenaires de FMJC, cet atelier de formation sur l'observation électorale et le Genre s'inscrit dans le cadre du projet « Campagne de sensibilisation à la participation accrue des femmes et jeunes filles congolaises aux institutions de la République ». Financé par ONGI Diakonia, ce projet entre dans le cadre du Plan stratégique quinquennal 2016-2020, dont les axes stratégiques s'articulent autour des thématiques telles que les Droits humains, la Démocratie, la Justice sociale et économique ainsi que l'Humanitaire.

Le projet bénéficie d'une intervention de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA), laquelle agence appuie le plan stratégique de Diakonia RDC pour près de 4 millions de dollars américains et dont FMJC et six autres ONG nationales sont bénéficiaires.

APOSTROPHE

Haine d'enfer !

BEN CLET



L'amour appelle la haine. La haine, elle, appelle le meurtre de l'undes protagonistes ou de tous. Elle commence par troubler le sommeil, fragiliser l'esprit et le corps, détourner de bonnes causes, incitera mal penser, à mal faire.

La culture de la haine irrigue les opportunistes « profiteurs » de la RD Congo depuis 1960. Sa cruauté, surtout en politique, se mesure par l'ampleur de crimes commis en son nom. Elle se manifeste à travers les entourages qui manipulent leur maître, le radicalisent contre une ou des cibles choisies, le détournant finalement de l'idéal patriotique afin de se servir.

La haine d'enfer est illustrée par des cas emblématiques : Kasavubu & alliés vs Lumumba, Mobutu vs Tshisekedi, Kabila vs Katumbi. Au bout du compte, le haineux se rendra compte – trop tard – que la haine n'aura rien construit. Au contraire. Témoignages.

Elie Wiesel (1928, USA) : La haine n'engendre que la haine. L'intolérance est sa première phase. Plutôt que de la combattre, il faut la prévenir. Par quel moyen ? [...] Où chercher des remèdes ? Je n'en connais qu'un seul : la mémoire. Rappelons aux hommes, aux femmes et à leurs enfants d'aujourd'hui, le mal et le malheur que l'intolérance a infligés à l'humanité d'hier.

Tennessee Williams (1914-1983, USA) : Je crois que la haine est un sentiment qui ne peut exister que dans l'absence de toute intelligence. Les bons médecins ne haïssent pas leurs malades.

Oswald Mbuyiseni Mtshali (1940, Afrique du Sud) : L'Enfer c'est / la haine qui luit / dans ton œil.

Gabrielle Roy (1909 - 1983, Canada) : Se haïr ... il ne fallait pas être grand savant pour connaître que c'est là la pire souffrance de l'homme.

Hosea Ballou (1771 - 1852, USA) : Haïr, c'est se punir soi-même.